



GOVERNANCE PUBLIQUE

Les structures de santé appelées à bancariser leurs recettes

La bancarisation des recettes des formations sanitaires a fait partie des sept recommandations de l'atelier d'évaluation des plans de travail des administrations relevant du ministère en charge de la Santé. Selon les initiateurs de cette session de formation, ce mécanisme va permettre de sécuriser les recettes et d'optimiser les dépenses.

« Toutes les structures de santé et du secteur genre doivent procéder à la bancarisation des recettes », relève le communiqué final des travaux avant d'inviter chaque établissement hospitalier à mettre en place un programme d'assurance-qualité.

Page 5



Un guichet du CHU de Brazzaville/Adiac

MARCHÉ FINANCIER

Les émissions des bons du trésor congolais en hausse



Dans le cadre du soutien à la reprise de l'économie nationale, l'État congolais s'engage à investir dans d'importants projets de développement pour lesquels il aura recours à plusieurs options

de financement dont l'émission sur le marché des titres publics du Trésor.

Le Congo continue d'attirer de plus en plus de financiers, en dépit de la conjoncture actuelle. Six

Le siège du Trésor public, à Brazzaville/DR
séances de levée de fonds sont prévues au premier trimestre 2021, après le record de plus de 200 milliards FCFA levés par cette institution financière l'an dernier.

Page 3

EDUCATION CIVIQUE

Vers la mise en place du corps de volontaires

Le Sénat a adopté, au cours de sa séance plénière du 11 février à Brazzaville le projet de loi portant institution au Congo d'un corps des jeunes volontaires pour faire du volontariat un espace d'éducation et d'engagement civique. Il s'agit de promouvoir la culture du volontariat et des valeurs civiques auprès des jeunes congolais,

afin d'encourager leur insertion dans la vie active et leur autonomisation. « Ce corps devrait permettre à notre pays de se hisser au niveau des standards internationaux et d'épouser les contours de la Charte africaine de la jeunesse qui fait obligation aux Etats de mettre en place des politiques et des pro-

grammes de volontariat destinés aux jeunes, favorisant ainsi leur participation à l'élaboration de politiques ainsi qu'à la conception et la mise en œuvre de l'agenda 2063 de l'Union africaine », a indiqué la ministre en charge de la Jeunesse, Destinée Hermella Doukaga

Page 5

DÉPARTEMENT DE LA LIKOUALA

L'unité à travers les activités culturelles



Le comité d'organisation de la soirée culturelle /Adiac

L'association « Nouvelle Likouala émergente » a organisé du 5 au 7 février des soirées culturelles à Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala. Au cours de celles-ci, une cinquantaine de groupes traditionnels et des danses des sept districts que compte ce département ont présenté des prestations diverses. « Auparavant, les habitants de la Likouala assistaient moralement et physiquement leurs sœurs et frères. Depuis un moment, à cause de divergences diverses certains se sont retirés. Aujourd'hui, notre association veut changer les choses en les remettant ensemble », a indiqué Eddie Sergio Malade, président de l'association « Nouvelle Likouala émergente ».

Page 5

Editorial

Rebond

Page 2

ÉDITORIAL

Rebond

Même s'il convient d'être prudent étant donné les effets dramatiques que la chute des cours du pétrole sur les marchés mondiaux a provoqués chez nous ces dernières années, ce qui se passe actuellement sur ces mêmes marchés ne peut que nous inciter à l'optimisme. Dépassant aujourd'hui 60 dollars US, le prix du baril d'«or noir» atteint en effet le seuil à partir duquel les pays producteurs comme le nôtre pourront tout à la fois régler la montagne de dettes qu'ils ont accumulée ces dernières années et relancer la croissance de leur économie que l'effondrement précédent avait paralysée.

Certes rien n'est encore joué sur cette table de jeu mondial et nous ne sommes pas à l'abri d'un revirement brutal qui pourrait à nouveau nous coûter cher. Mais la hausse continue des cours sur les marchés, la relance de la croissance qui se dessine chez les grandes puissances industrielles de l'hémisphère nord, l'ampleur des politiques qui se mettent en place afin de résoudre les problèmes créés par la pandémie du coronavirus et le jugement positif que portent les experts concernant le maintien des cours du pétrole à un haut niveau permettent de croire, d'espérer, en un avenir meilleur. D'où cet éditorial qui ne traduit pas un rêve mais une réalité bien réelle.

Dans le contexte positif qui se dessine aujourd'hui, deux règles fondamentales devraient, nous semble-t-il, être définies et appliquées sans délai par l'Etat : la première est, bien évidemment, l'apurement de la dette colossale que notre pays a accumulée ces dernières décennies et qui l'a conduit au bord de la faillite avec toutes les conséquences dramatiques que cela a eues pour la société civile ; la deuxième est la mise en place d'un plan de relance économique sur toute l'étendue du territoire national qui profitera à chacun de nous et générera une hausse générale du niveau de vie, en quelque sorte un véritable rebond.

Alors que se prépare la campagne électorale en vue du premier tour du scrutin présidentiel le 21 mars prochain rien, nous semble-t-il, n'est plus important que de préparer un tel plan de relance. Autrement dit, de garantir aux citoyens et aux citoyennes que la stabilisation des cours de l'or noir à un niveau raisonnable profitera à chacun d'eux.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Stevy Ekeli élu président du Club 2002-PUR Djiri

Porté à la tête du Club 2002, Parti pour l'unité et la République (PUR) Djiri, Stevy Ekeli présidera aux destinées d'un bureau de onze membres.

Parti de la majorité présidentielle, le Club 2002-PUR poursuit sa campagne de restructuration des instances intermédiaires et de base à Brazzaville. En effet, après Mfilou, Mougali, Madi-

bou, Talangai et Makélékélé, le tour était revenu le week-end dernier à l'arrondissement 9 Djiri de renouveler ses instances.

Outre le bureau d'arrondissement, les participants ont

mis en place une commission locale de contrôle et d'évaluation de trois membres, dirigée Ludovic Atipo. Promus à la tête du Club 2002-PUR Djiri, à quelques semaines de l'élection présidentielle de mars 2021, les nouveaux animateurs ont pris l'engagement de mouiller le maillot pour faire de ce parti un acteur principal dans la réélection du candidat de la majorité présidentielle.

Prenant acte de cet engagement, la déléguée nationale, Mylène Gloria Gassongo, a exhorté les nouveaux élus à ne laisser aucun espace et à travailler sans relâche dans leur zone de compétence. « Le travail de fond que vous faites depuis un certain temps à Djiri, vous devez le continuer dans les quartiers, les zones et dans les blocs », a invité la déléguée du parti, en présence du président de la fédération du Club 2002-PUR Brazzaville, Serge Gaston Mondélé Mbouma.

Parfait Wilfried Douniama



Stevy Ekeli, nouveau président du Club 2002-PUR Djiri/Adiac

Présidentielle 2021 : le CAP renonce à y participer

Le Congrès Africain pour le Progrès (CAP) que dirige l'ancien ministre Jean Itadi a laissé entendre, dans une déclaration rendue publique à Brazzaville, qu'il ne prendra pas part à l'élection présidentielle du 17 et 21 mars prochain.

Cette formation politique justifie ce refus par, dit-il, les mauvaises conditions d'organisation d'un scrutin.

Le CAP réclame à la place de l'élection plutôt la convocation dans l'immédiat des états généraux de la Nation, seul dialogue inclusif réunissant

toutes les forces vives du pays.

Il a rappelé, par ailleurs, que la Conférence nationale souveraine tenue du 25 février au 10 juin 1991 à Brazzaville avait ouvert la voie à l'organisation des élections libres, transparentes et apaisées. Les conclusions issues de cette grand-messe ont permis aux acteurs politiques d'alors, toutes tendances confondues, d'organiser des élections libres, permettant l'installation de la démocratie, de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance.

Jean Jacques Koumbema

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlé Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MARCHÉ FINANCIER

Les émissions des bons du trésor congolais en hausse

Le marché des titres du Trésor public continue d'attirer de plus en plus des financiers, malgré la conjoncture actuelle. Six séances de levée de fonds sont prévues au premier trimestre 2021, après le record de plus de deux cents milliards FCFA levés par cette institution financière l'an dernier.

Pour essayer de soutenir la reprise de l'économie nationale, l'État congolais a besoin d'investir dans d'importants projets de développement économique pour lesquels il a recours à plusieurs options de financement parmi lesquelles se trouve celle des émissions sur le marché des titres publics. Le trésor congolais émet souvent deux types de créances : des titres à court terme appelés « Bons du trésor assimilables (BTA) » et des titres à moyen et long terme connus sous le nom des « Obligations du trésor assimilables (OTA) ».

Quatre ans après son entrée sur le marché des titres publics à souscription libre de la Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), le volume des émissions du trésor congolais ne cesse de progresser. Fin 2020, le taux de souscription a dépassé la moyenne Cémac. Au cours du même exercice, le trésor a pu lever 188,9 milliards FCFA, contre 61,5 milliards de 2019, soit une augmentation de 207,1%, d'après les données de la Banque centrale.



Cette dynamique du marché financier congolais est liée aux réformes statutaires et à l'élargissement des possibilités de placement avec un actif de qualité, souligne Gatién Ondaye Obili, le chef de service crédit, marché de capitaux et contrôle des banques à la banque centrale. Selon lui, les BTA émis par le trésor congolais présentent les meilleurs taux de souscription en dépassant les 100%, au-dessus de la moyenne de la Cémac.

Les Spécialistes de valeurs du trésor (SVT), essentiellement des banques, sont davantage attirés par les offres locales. « Le

recours au marché est entré dans les mœurs au détriment des avancées statutaires. De même, la perception de la signature de l'État par les investisseurs locaux semble plus favorable que la notation des agences internationales. (...) La dégradation de la notation financière des agences internationales ne semble pas influencer l'appétit pour les titres souverains Cémac peut être que les SVT ont d'autres éléments d'appréciation », a signifié Gatién Ondaye Obili.

Lors de la dernière réunion de concertation entre le Trésor public et les SVT, en novembre

Le siège du Trésor public, à Brazzaville-DR

2020, les participants ont salué « une progression du marché des titres publics en République du Congo », car les OTA ont atteint 81,2% contre 76,6% de la moyenne sous-régionale. Les BTA ont enregistré, quant à eux, une forte hausse de 200,8% au premier trimestre, avant de régresser à 114,8% au deuxième trimestre, à cause de la crise sanitaire.

Il faut souligner que la dynamique du marché des titres publics est également due par le taux jugé élevé de remboursements des fonds levés par le trésor congolais. Fin 2020, le Trésor public a remboursé

environ 126,1 milliards FCFA, dont 122,1 milliards de BTA, et 3,9 milliards FCFA d'intérêts d'OTA. Ces remboursements se situent en hausse de 40,2% par rapport aux volumes réalisés un an auparavant, qui étaient de 90,6 milliards FCFA.

« La même dynamique s'est poursuivie notamment avec UBA Congo, le principal investisseur, suivi de BGFI Congo, qui accompagnent le trésor pour ses besoins à moyen terme. Le montant représente moins de sept fois celui qu'il avait réalisé en 2019 à la même période. On peut dire que le volume des souscriptions n'est pas fonction de la fréquence de participation, car, on peut être moins fréquent sur le marché et présenter des montants importants », a indiqué Raymond Yoka Ikama, le chef de service des titres à la direction générale du Trésor public.

Sur les vingt banques que compte le réseau national des SVT, seuls quatorze sont actifs dont six ont participé aux adjudications.

Fiacre Kombo

GESTION FORESTIÈRE

Vers l'élaboration d'un cadre stratégique de formation propre au Rifféac

Le Réseau des institutions de formation forestière et environnementale de l'Afrique centrale (Rifféac) va être doté d'un cadre stratégique de la formation forestière avec l'appui de l'Agence de coopération allemande GIZ.

Ce nouveau cadre devrait permettre une meilleure planification de ses actions de formation et de renforcement des capacités dans la sous-région. « Il est nécessaire d'élaborer un cadre stratégique de formation propre au Rifféac aligné au Plan de convergence de la Commission des forêts d'Afrique centrale en vue de mieux encadrer ses interventions dans le domaine de la formation forestière », indique la note publiée par le Rifféac.

Pour ce faire, un consultant recruté par le projet GIZ se charge actuellement d'élaborer les éléments de stratégie sur la base d'une vision partagée définie de façon participative avec les différentes parties prenantes.

Les résultats de cette analyse diagnostique seront, à cet effet, partagés ainsi que le document de planification stratégique dudit réseau annexé au plan de renforcement des capacités en lien avec les grands défis de la sous-région dans le domaine de la formation forestière.

L'objectif du Rifféac est de contribuer, par la formation, la recherche et la communication, à la conservation des ressources naturelles, et donc à la protection et à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale. Un objectif qui, selon ledit réseau, est complété par des axes spécifiques qui ne précisent pas l'orientation que devraient prendre toutes les interventions du Rifféac et ses partenaires dans le domaine de la formation forestière.

A noter que dans son plan d'action 2020, le projet GIZ a prévu d'accompagner le Rifféac dans l'élaboration d'un cadre stratégique de formation.

Gloria Imelda Lossele

MANAGEMENT

La Jeune chambre internationale-Congo se réjouit de son bilan de l'année écoulée

La Jeune chambre internationale JCI-Mfoa la verte s'est réunie en assemblée générale, le 9 février à Brazzaville, au cours de laquelle l'organisation s'est dite satisfaite de ses actions réalisées au titre de l'année 2020.

La JCI est une organisation internationale regroupant les jeunes leaders et managers d'entreprises, dont l'âge varie de 18 à 40 ans. Elle a pour vision de devenir le principal réseau mondial des jeunes citoyens

La réunion de l'antenne de la JCI-Mfoa la verte a été présidée par la vice-présidente, Noella Matingou, le président exécutif, Théophile Maloumbi, étant absent.

Au total huit points ont consti-

tions 2021. Une feuille de route qui permettra à la structure de mener ses activités au titre de l'année en cours.

De même, ils ont adopté le budget exercice 2021. Le montant total n'a pas été communiqué, mais il servira à la JCI Mfoa la verte d'organiser ses réunions et de financer ses activités courant cette année.

Les membres du comité exécutif et ceux du comité directeur de cette organisation ont été ainsi présentés à cette occasion. « La JCI est une fédération internationale des jeunes citoyens actifs âgés de 18 à 40 ans. Elle est pour moi une école de formation et de transformation parce que quand tu sors de là tu n'es plus la même personne », a souligné Noella Matingou.

Rappelons que la Jeune chambre internationale (JCI), antenne Congo, compte sept organisations locales au nombre desquelles quatre à Pointe-Noire et trois à Brazzaville.

Firmin Oyé



Les membres du comité exécutif de la JCI-Mfoa la verte lors de la réunion Adiac

actifs. Sa mission principale est d'offrir aux jeunes-gens des opportunités d'affaires et de développement, leur permettant de créer des changements positifs dans la communauté.

tué la trame de cette rencontre à laquelle plusieurs jeunes congolais développeurs, membres de cette organisation ont pris part. Il s'est agi, entre autres, d'adopter le plan d'ac-

BAD

Des échanges sur l'accélération de la digitalisation en Afrique

La Banque africaine de développement (BAD) a organisé, le 11 février, le troisième webinaire virtuel sur l'accélération de la digitalisation dans les institutions financières en Afrique, l'objectif étant d'échanger sur les questions liées à cette accélération digitale et à l'adoption des services financiers numériques depuis l'arrivée de la pandémie à coronavirus.

Cette rencontre dédiée aux banques et institutions de microfinance, s'inscrit dans le cadre du programme d'assistance technique au secteur financier de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour l'Afrique centrale et occidentale.

Selon la BAD, avant la pandémie, la digitalisation des services financiers avançait déjà rapidement depuis plus d'une décennie, notamment grâce à l'essor des entreprises FinTech, des opérateurs de réseaux mobiles proposant des produits numériques innovants, et aussi à l'augmentation du commerce électronique. De plus, les banques et les institutions de microfinance traditionnelles étaient en train de prendre le train de la numérisation, bien qu'à un rythme mitigé sur le continent.

Ce webinaire s'est donc concentré sur plusieurs questions parmi lesquelles : comment la crise Covid-19 a-t-elle accéléré la mise en œuvre des solutions numériques pour la fourniture de services financiers ? ; comment la planification traditionnelle des projets a-t-elle été raccourcie ? Avec quels défis, risques et résultats et quelles leçons en ont-elles été tirées ? ; comment les institutions financières ont-elles commencé à se préparer à la « nouvelle économie » déclenchée par la diffusion croissante des solutions numériques ?

À cela s'ajoutent les questions liées à l'émergence du commerce électro-

nique, le positionnement des institutions financières dans le paysage numérique en vue de concurrencer ou coopérer avec de nouveaux acteurs qui ont également été au cœur des débats. Pour la BAD, cette crise a, en effet, conduit les entreprises en général et les institutions financières en particulier à accélérer l'adoption de solutions numériques, afin de réduire les contacts physiques entre leur personnel et leurs clients mais aussi de réduire les coûts dans un contexte de réduction des volumes d'affaires, des taux d'intérêt et, dans le cas des prêteurs, de risque de crédit accru. Ce processus s'accompagne à des degrés divers de mesures prises par les régulateurs pour promouvoir les transactions et les services de paiement numérique, la virtualisation de la main-d'œuvre.

« Les institutions financières, en particulier, ont subi des pressions pour mettre en œuvre des solutions numériques beaucoup plus rapidement que cela n'aurait été le cas dans des circonstances normales, réduisant parfois leur horizon de planification de 2 à 3 ans à seulement de 3 à 6 mois », a indiqué l'initiative Making finance work for Africa de la BAD.

La rencontre a connu la participation des membres des institutions financières de l'Afrique centrale et de l'Ouest.

Gloria Imelda Lossele

TRAFIC D'IVOIRES

Deux éléments de la force publique interpellés à Pointe-Noire

La direction départementale de l'économie forestière de Pointe-Noire a interpellé un adjudant de la gendarmerie nationale et un sergent des forces armées congolaises pour tentative de trafic et détention illégale de pointes d'ivoires, lors d'une opération de démantèlement d'un réseau de présumés fournisseurs de dérivés d'espèces animales protégées.

Hormis les deux éléments de la force publique, quatre autres civils, membres de ce réseau de présumés ont aussi été interpellés lors d'une autre opération menée par des éléments des services de la gendarmerie nationale à Pointe-Noire.

Les six présumés trafiquants qui constituent, en partie, ce présumé réseau, ont été arrêtés successivement les 27, 28, 31 janvier et 02 février 2021 à Pointe-Noire, capitale économique du Congo.

Quatre pointes d'ivoire, pesant 101,3Kg, représentant à peu près quatre éléphants abattus, plusieurs objets en ivoire travaillé par les joailliers notamment vingt baguettes, quinze pendentifs, quatre bracelets ronds et deux baguettes avec billes ont été saisis auprès des membres de ce présumé réseau.

Selon nos sources d'information, les quatre individus ont été arrêtés, dont deux le 27 et les deux autres le 28 janvier 2021 avec une pointe d'ivoire. Les investigations menées dans cette affaire ont conduit à l'arrestation de deux autres membres de ce réseau. L'adjudant a été interpellé le 31 janvier 2021 avec deux défenses en ivoire et le sergent arrêté avec une pointe d'ivoire le 02 février 2021.

Le militaire des forces armées congolaises a avoué avoir utilisé l'arme de service pour abattre un éléphant dans la forêt du district de Banda dans le département du Niari. Le gendarme arrêté est aussi sculpteur et commercialise les produits travaillés en ivoire. Ils sont poursuivis par la justice pour les infractions de détention, circulation et commercia-

lisation illégales des pointes d'ivoire saisies. Tous de nationalité congolaise, ces présumés délinquants fauniques ont reconnu les faits qui leur sont reprochés. Ils seraient des habitués du commerce illégal de produits de faune dans la ville de Pointe Noire.

Livoire saisie proviendrait des villages Konongo dans le département du Kouilou et Ngokosso dans le district de Banda, département du Niari. Ces délinquants fauniques vont répondre de leurs actes devant la justice congolaise et risquent des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme et cinq millions de FCFA d'amende, chacun.

Le commerce illégal des produits de la faune, bien que réprimé par les législations de plusieurs pays, est la troisième forme de commerce la plus rentable après les stupéfiants et les armes.

Au Congo, l'éléphant bénéficie d'une protection absolue. L'article 27 de la loi congolaise en matière de protection de cette espèce faunique précise : « l'importation ; l'exportation ; la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées ; ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits ; sauf dérogation spéciales de l'administration des eaux et forêts ; pour les besoins de la recherche scientifique ».

Signalons que plusieurs tractations sont en cours et la date exacte de leur audience publique reste à déterminer par les institutions habilitées, chargées de traiter ce genre de dossiers.

Fortuné Ibara



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/2021/MEPSA/UCP-PRAASED (Addendum)

RECRUTEMENT D'UN CABINET ou D'UNE FIRME POUR ASSURER LA FONCTION D'AUDIT INTERNE DU PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME EDUCATIF (PRAASED)

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu de la Banque Mondiale (IDA) un Crédit de 30 millions de dollars US, pour l'exécution du Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED).

A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif aux services d'un Consultant (cabinet/firme) chargé d'assurer, à temps partiel, la fonction d'audit interne au sein du projet.

II. Objectifs de la mission

Le Consultant (cabinet/firme) d'audit interne a pour mission principale de s'assurer de l'application, par l'Entité, des procédures édictées par les manuels de procédures dans les domaines de l'administration générale, de la gestion financière et de la passation des marchés. Il exécute sa mission en conformité avec les normes internationales régissant la pratique professionnelle de l'audit interne et les procédures généralement admises en la matière.

Il s'assure également de l'observance par l'Entité des principes et directives figurant dans le manuel d'exécution des projets.

Le Consultant (cabinet/firme) aura pour mission de revoir l'évaluation du dispositif de contrôle interne en effectuant les tâches suivantes :

- La revue à postériori de la gestion administrative, financière, comptable, technique et de la passation des marchés, du suivi-évaluation, des aspects d'impacts socio-environnementaux de tous les projets au niveau de l'UCP ;
- Les audits spéciaux d'une partie prenante, d'un prestataire déterminé, etc. diligentés par l'UCP-PRAASED ;
- Les autres audits spécifiques à la demande de l'UCP-PRAASED ;
- Le suivi des recommandations des missions de l'audit interne, de l'audit externe et des missions de super-

vision de la Banque mondiale ;

- Le renforcement des capacités de l'équipe chargée de l'audit interne ;
- L'accompagnement des autres équipes des projets en améliorant le fonctionnement et l'efficacité de leurs services (nouveaux outils, revue des outils existants...)

III. Profil et qualification du cabinet

- Etre un Cabinet d'Audit indépendant et/ou d'Expertise Comptable de réputation internationale, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF ou de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ;

- Avoir une expérience confirmée d'au moins 10 ans en audit des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux, notamment la Banque mondiale ;

- Avoir une expérience confirmée (5 ans au minimum) en audit interne des projets de développement notamment ceux financés par la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, BAD, Union Européenne, Department for International Development (DFID), avec la prise en compte des expériences antérieures du cabinet en audit des projets de développement dans le secteur de l'éducation.

Le personnel clé de la mission devra être composé (à titre indicatif) d'au moins :

1. L'Associé signataire du rapport doit être un Expert-comptable diplômé et membre d'une association professionnelle d'Experts Comptables ;
2. Un chef de mission, Expert-comptable Diplômé et signataire des rapports, justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et comptable des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux, notamment la Banque mondiale ;
3. Un auditeur sénior, titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 ans en comptabilité ou finances ou audit ou sciences commerciales ou sciences économiques et

justifiant d'une expérience d'au moins 5 ans d'expérience d'audit financier et comptable ou en contrôle de gestion des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux, notamment la Banque mondiale.

Ce personnel devra justifier d'une connaissance :

- des normes internationales d'audit interne et du «Committee Of Sponsoring Organizations» (COSO) ;
- des procédures de gestion fiduciaire et d'audits des projets financés par des partenaires au développement (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Union Européenne, Système des Nations Unies) ;
- des outils informatiques (MS Word, Excel, Powerpoint) ;
- du français avec une bonne capacité de rédaction et de communication.

Ils devront aussi avoir :

- Une aptitude à travailler en milieu multiculturel, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en situation complexe, avec l'exigence de respect des délais ;
- Une probité morale et intellectuelle ;
- Un sens de responsabilité et de confidentialité .
- Avoir une bonne connaissance des cadres de financement des projets mis en œuvre par les bailleurs de fonds internationaux, et plus spécifiquement ceux relatifs aux projets financés sur fonds IDA serait un atout.
- Une connaissance des procédures et directives de la Banque Mondiale en matière de gestion financière et de passation des marchés serait un atout.

IV. Méthode de sélection

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection de consultant (firme) seront conformes aux procédures définies dans les Directives de l'IDA. La méthode de sélection est fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC). L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le

retenir sur la liste restreinte.

Les candidats intéressés doivent fournir les informations/documents suivants : copie de l'attestation d'affiliation à un ordre des experts comptables / comptables agréés ; descriptions des missions similaires réalisées (joindre copies de contrats analogues ou attestations de bonne exécution), disponibilité des experts qualifiés dans les domaines de la mission (joindre les copies des diplômes et CV, indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services demandés).

V. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Eu égard à la récurrence des missions et des contraintes dans les déplacements internationaux liées à la pandémie de COVID-19, seuls les membres des organisations comptables professionnelles de la zone CEMAC et de la RDC sont concernés. Ils peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous pli fermé, au plus tard le 25 février 2021 à 16 heures, heure locale avec mention « Avis de recrutement d'un cabinet ou d'une firme pour assurer la fonction d'audit interne du PRAASED ». L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination du PRAASED à l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO, Coordonnateur du PRAASED Adresse : sis au 133, Avenue Maréchal LYAUTEY en face du CHUB, à côté de l'UNESCO - E-mail : praaseducp@mail.com, Téléphone : 06 701 74 68, Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 05 février 2021
Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO

GOUVERNANCE SANITAIRE

Les structures de santé appelées à bancariser leurs recettes

La bancarisation des recettes des formations sanitaires, qui fait partie des sept recommandations de l'atelier d'évaluation des plans de travail des structures du ministère en charge de la Santé, permettra de sécuriser les recettes et d'optimiser les dépenses.

« Toutes les structures de santé et du secteur genre doivent procéder à la bancarisation des recettes générées », souligne le communiqué final de l'atelier d'évaluation des plans de travail des structures sous-tutelle du ministère de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement.

Par ailleurs, chaque établissement hospitalier est appelé à mettre en place un programme d'assurance-qualité. Les hôpitaux généraux, quant à eux, doivent réaliser des activités de santé publique dans les districts sanitaires où ils sont implantés, pour assurer la continuité de l'offre des soins.

Il est également recommandé aux structures sanitaires de respecter les circuits d'approvisionnement des médicaments, en considérant la



Un guichet du CHU de Brazzaville/Adiac

centrale d'achat des médicaments essentiels et produits

de santé comme principal pourvoyeur, notamment des

médicaments essentiels et génériques.

« Toutes les structures de santé et du secteur genre doivent procéder à la bancarisation des recettes générées »

L'évaluation faite sur les plans de travail budgétisés de l'année 2020, conformément au Plan national de développement sanitaire, indique qu'à l'hôpital général A. Sicé de Pointe-Noire, le niveau d'exécution varie entre 50 et 68%. A l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba d'Oyo le taux est de 48,75%. Quant à l'hôpital Mère-Enfant Blanche-Gomes le taux d'exécution global est chiffré à 65%, soit plus de la moitié de ce qui était prévu.

Les directeurs généraux, centraux et départementaux, ayant pris part à cet atelier d'évaluation, ont recommandé les deux secteurs (santé et genre) de procéder à la mutualisation de la logistique, afin de réaliser les interventions du plan de travail 2021, étant donné la rareté des ressources financières.

Rominique Makaya

EDUCATION CIVIQUE

Le Congo envisage la mise en place d'un corps de jeunes volontaires

La chambre haute du Parlement a adopté au cours de sa plénière du 11 février à Brazzaville le projet de loi portant institution en République du Congo d'un corps des jeunes volontaires, afin de répondre à la nécessité de faire du volontariat un espace d'éducation et d'engagement civique.

Il s'agit, pour le gouvernement, de promouvoir la culture du volontariat et des valeurs civiques auprès des jeunes congolais, afin d'encourager leur insertion dans la vie active et leur autonomisation. L'idée remonte d'un atelier de validation organisé en juin 2015 au Centre d'information des Nations unies (CINU) par le ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique. L'institution du corps des jeunes volontaires du Congo devrait permettre de garantir l'encadrement des jeunes, promouvoir leur engagement civique et volontaire dans des actions locales, nationales et régionales de développement.

Améliorer leur employabilité, préparer leur transition vers la vie active par la réalisation des missions d'intérêt général. Une fois mis en place, a rappelé la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique Destinée Hermella Doukaga, le CJVC permettra, entre autres, de garantir l'encadrement des jeunes par la promotion du volontariat national, international et de réciprocité.

« Ce corps devrait permettre à notre pays de se hisser au niveau des standards internationaux et d'épouser les contours de la Charte africaine de la jeunesse qui fait obligation aux Etats de mettre en place des politiques et des programmes de volontariat destinés aux jeunes, favorisant ainsi leur participation à l'élaboration de politiques ainsi qu'à la conception et la mise en œuvre de l'agenda 2063 de l'Union africaine intitulé « l'Afrique que nous voulons », a-t-elle ajouté.

Le présent projet de loi qui encadre juridiquement l'activité du volontariat des jeunes congolais sera supervisé par un organe de gestion dont le gouvernement fixera les attributions, l'organisation et le fonctionnement par décret en Conseil de ministres en conformité avec les recommandations de la Charte africaine de la jeunesse, premier cadre légal institué en Afrique qui soutient les politiques nationales, les programmes et les actions en faveur du développement de la jeunesse.

Jean Jacques Koubemba

FRET AÉRIEN

Les compagnies africaines talonnent celles d'Amérique latine

La crise sanitaire mondiale de Covid-19 a eu pour effet de redessiner la carte mondiale du fret aérien. L'an dernier, la demande internationale a décliné dans toutes les régions, sauf en Afrique où les transporteurs se sont montrés assez résilients.

Les transporteurs d'Afrique détiennent maintenant la même part du marché mondial de fret international que les transporteurs d'Amérique latine (2,4 %), annonce l'Association internationale du transport aérien (IATA), qui regroupe quelque 290 compagnies aériennes.

En 2020, les transporteurs africains ont réalisé la plus forte croissance internationale parmi toutes les régions du monde. Pour le seul mois de décembre,

par les conditions économiques adverses dans des marchés comme le Mexique, l'Argentine et le Pérou.

La performance des transporteurs africains, quoique marginale, a été soutenue par le dynamisme de l'activité sur le corridor Afrique - Asie. « Le fret aérien survit à la crise mieux que le côté passagers de l'industrie. Pour plusieurs compagnies aériennes, le fret aérien est devenu en 2020 une source

« Le fret aérien survit à la crise mieux que le côté passagers de l'industrie. Pour plusieurs compagnies aériennes, le fret aérien est devenu en 2020 une source essentielle de revenus, malgré la faiblesse de la demande »,

la demande internationale, mesurée en tonnes-kilomètres de chargement, a augmenté de 6,3 % en glissement annuel.

De leur côté, les transporteurs du continent sud-américain ont enregistré une baisse de 20,3% des volumes de fret international. La reprise du fret aérien dans la région a été affectée

essentielle de revenus, malgré la faiblesse de la demande », a déclaré Alexandre de Juniac, directeur général et chef de la direction de l'IATA.

LIATA fait, toutefois, remarquer qu'au même moment, la capacité internationale des transporteurs africains, mesurée en tonnes-kilomètres de

chargement offertes, a diminué de 15,8%. Concrètement, les avions disponibles et adaptés pour le fret se sont faits rares en 2020. « Avec l'immobilisation de la flotte d'appareils de passagers, il demeure très difficile de satisfaire la demande sans capacité de soute ».

Sur le plan mondial, l'IATA qualifie 2020 de « pire année pour la demande de fret », depuis le début de la surveillance des performances de ce segment en 1990. En effet, la demande de fret a diminué de 10,6% (-11,8 % pour les opérations internationales) en 2020 par rapport à 2019. La capacité s'est, quant à elle, effondrée de 23,3% (-24,1% pour les opérations internationales).

« Alors que les pays renforcent leurs restrictions de voyage, en raison des nouveaux variants du coronavirus, il est difficile de s'attendre à une amélioration de la demande passagers et de la pénurie de capacité. L'année 2021 s'annonce encore difficile », commente Alexandre de Juniac.

Josiane Mambou Loukoula et Ecofin

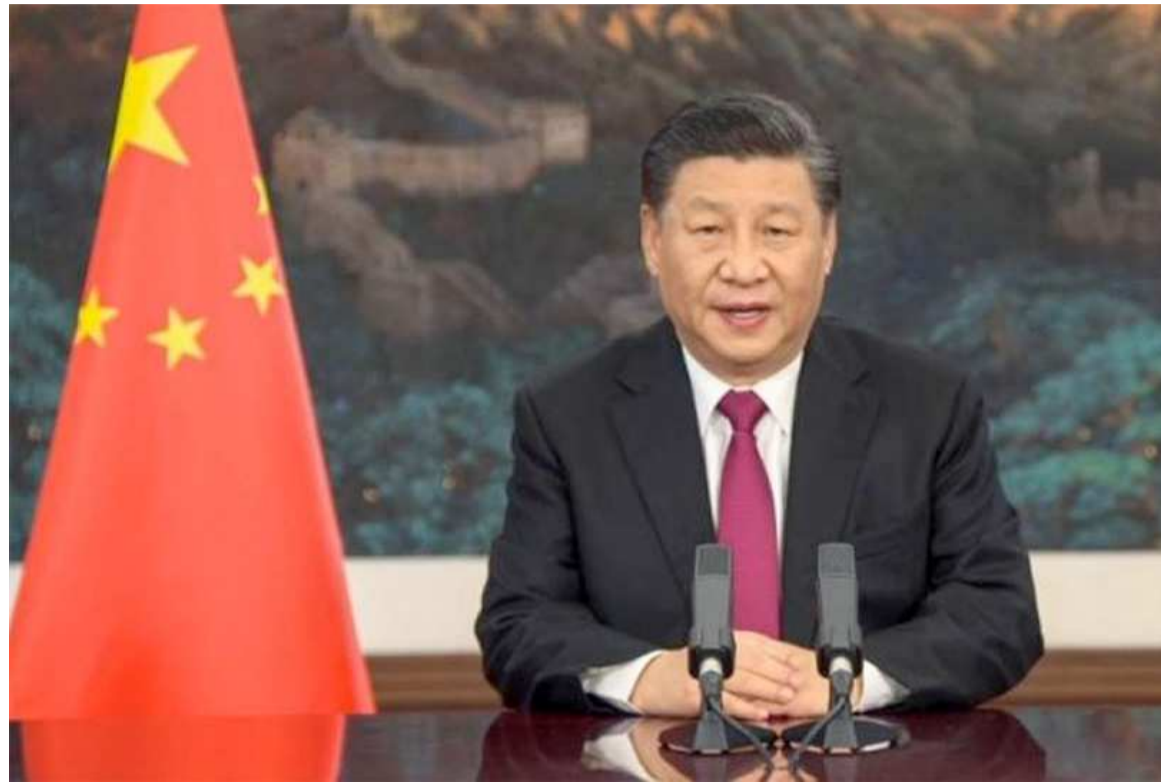
CHINE

Xi Jinping met en garde contre « une nouvelle guerre froide »

Le président chinois, Xi Jinping a mis en garde contre « une nouvelle guerre froide » et s'est posé en champion du multilatéralisme, lors du forum économique mondial.

Sans nommer les Etats-Unis, Xi Jinping, dont le pays est la seule grande économie à avoir connu la croissance en 2020, s'est érigé en défenseur du multilatéralisme, en format virtuel. « *Bâtir des clans ou déclencher une nouvelle guerre froide, rejeter, menacer ou intimider les autres (...), le bouleversement des chaînes d'approvisionnement ou des sanctions afin de provoquer l'isolement ne fera que pousser le monde dans la division et même la confrontation* », a-t-il prévenu. L'administration de Joe Biden est très attendue sur sa politique face à la montée en puissance économique et technologique de la Chine. Son prédécesseur, Donald Trump, avait opté plutôt pour la confrontation ouverte et les attaques verbales, mais sans résultats tangibles sur le déficit commercial de Washington avec Pékin.

Si le Joe Biden s'emploie à défaire les mesures controversées de l'ère Trump, il a néanmoins signalé que les Etats-Unis resteraient très attentifs à leurs intérêts. Il a signé un décret incitant son administration à acheter davantage de biens et services auprès des entreprises américaines, au risque de crispier



Xi Jinping

certaines partenaires commerciaux. Et côté européen !

Le ministre allemand de l'Economie Peter Altmaier a défendu l'accord de principe controversé conclu fin décembre entre l'Union européenne (UE) et la Chine afin d'ouvrir le gigantesque marché chinois aux entreprises

européennes, et vice-versa. Cet accord ne fait que « *répliquer de nombreuses dispositions que les Etats-Unis avaient déjà avec la Chine* », a-t-il fait valoir. Le patron de Volkswagen, Herbert Diess, a rappelé que la Chine, où le constructeur possède plusieurs usines, représentait une

« immense opportunité » pour les entreprises européennes. Or, l'accord est critiqué par des députés européens et des ONG qui estiment qu'il devrait être subordonné à la ratification par Pékin des conventions internationales interdisant le travail forcé. Un an après l'apparition de la Covid19,

le monde est toujours aux prises avec une pandémie qui a déjà tué plus de 2 millions de personnes, et fait perdre 225 millions d'emplois selon l'Organisation internationale du travail (OIT) - alors que les grandes fortunes mondiales se sont engraisées, a dénoncé l'ONG Oxfam.

L'optimisme qui a prévalu en novembre quand les vaccins sont devenus réalité n'est plus de mise, avec l'imposition de nouvelles restrictions, la progression de variants du coronavirus et des retards qui s'accumulent dans la livraison des précieux flacons. Pourtant, la présidente de la Banque centrale européenne (BCE) Christine Lagarde a assuré que 2021 serait « l'année de la reprise ». Parmi les autres sujets abordés, la taxation des géants du numérique, priorité affichée de la France, qui a déjà mis en place une « taxe Gafa » à son échelle, provoquant une crise diplomatique avec les Etats-Unis. Le ministre français de l'Economie Bruno Le Maire s'est félicité du ton plus conciliant de la nouvelle administration Biden sur le sujet global de la taxation des entreprises, en espérant la conclusion d'un accord « d'ici à la fin du printemps 2021 » dans le cadre de l'Occde.

Noël Ndong

CORONAVIRUS

Heineken supprime 8 000 emplois à travers le monde

Affecté par le coronavirus, le brasseur néerlandais, deuxième acteur mondial de la bière, a annoncé, le 10 février, la suppression de 8 000 emplois dans le monde dans le cadre d'un plan de restructuration qui lui coûtera 420 millions d'euros.

Dans un communiqué publié sur son site web, l'entreprise néerlandaise attribue la réduction de ses effectifs aux différentes perturbations de ses activités aussi bien dans les pays en développement que sur les marchés matures, suite à la pandémie de coronavirus.

Heineken a été durement touchée par les perturbations liées à la pandémie de coronavirus. Entre baisse du chiffre d'affaires et pertes, le brasseur a réalisé une contreperformance en 2020 et cherche à améliorer sa situation financière.

Le groupe a vu le nombre de ses indicateurs financiers basculer dans le rouge en fin d'année. Une situation qualifiée « de rupture et de transition sans précédent » par son PDG, Dolf van den Brink. Ainsi, le chiffre d'affaires a chuté d'environ 17 % à 23,7 milliards d'euros avec la réduction des volumes de bière écoulés, en raison de la fermeture des points de vente particulièrement en Europe. Par ailleurs, le profit opérationnel a baissé à 778 millions d'euros (-79 %), alors que la perte nette a atteint 204 millions d'euros, soit plus du double du montant enregistré en 2019.

S'agissant de la répartition géographique de cette coupe dans les effectifs, l'entreprise indique que cela dépendra des circonstances spécifiques à chaque filiale et elle vise une réduction du coût du personnel au niveau du siège social à hauteur de 20 % d'ici à la fin du premier trimestre 2021.

Pour rappel, Heineken dispose de plus de 300 marques qu'elle distribue dans plus de 190 pays et emploie actuellement plus de 85 000 personnes.

Sur le continent africain, l'entreprise est le troisième acteur de poids dans l'industrie brassicole, derrière AB InBev et Castel, avec environ 18 % des parts de marché. La compagnie possède des filiales dans 14 pays africains et est le leader notamment au Rwanda, en RDC, en Ethiopie, au Burundi et au Nigéria.

Josiane Mambou Loukoula

ENVIRONNEMENT

Le réchauffement climatique, une autre hypothèse dans l'apparition de la Covid-19

Des hypothèses se multiplient ces derniers temps au sujet de l'origine de la pandémie. Le réchauffement climatique pourrait avoir joué un rôle dans le passage à l'homme du coronavirus responsable de la Covid-19, en offrant de nouveaux habitats aux chauves-souris, selon une étude publiée dans la revue «Science of the environment».

Le réchauffement climatique, responsable de la Covid-19

Le réchauffement climatique pourrait avoir joué un rôle dans le passage à l'homme du coronavirus responsable de la pandémie, en offrant de nouveaux habitats aux chauves-souris, espèce d'origine présumée du virus, selon une étude publiée par des chercheurs de l'université de Cambridge, en Grande-Bretagne, après avoir modélisé la présence des populations de différents types de chauves-souris. Ils auraient utilisé des données de température et de pluviométrie pour déterminer la localisation du type de végétation constituant leur habitat. Selon ces modèles, sur les 100 dernières années, 40 espèces de chauves-souris ont ainsi vu s'étendre les conditions favorables à leur présence dans une zone à cheval sur le sud de la Chine, la Birmanie et le Laos.

Chaque espèce étant en moyenne porteuse de 2,7 coronavirus, ce serait donc une centaine de ces virus différents qui seraient potentiellement en circulation dans cette zone, d'où le Sars-CoV-2 est présumé être originaire, selon les chercheurs. «*Nous sommes loin de dire que la pandémie ne serait pas survenue sans le réchauffement climatique. Mais il me semble difficile de dire que cette augmentation du nombre de chauves-souris et des coronavirus qu'elles portent le rende moins probable* », a dit l'auteur de l'étude principal, Robert Meyer.

Une chaîne de transmission exacte qui reste à déterminer

La chaîne de transmission exacte du Sars-CoV-2 reste à déterminer, mais le changement climatique et les destructions d'écosystèmes mettent en contact plus fréquent

humains et animaux, a souligné le chercheur. «*Ce sont les deux faces d'une même pièce, nous pénétrons plus profondément leur habitat et dans le même temps le changement climatique peut pousser les pathogènes vers nous*», a détaillé Robert Meyer. Des scientifiques extérieurs à la recherche ont souligné que l'apparition de la pandémie avait des ressorts multiples.

«*Le passage (de l'animal à l'homme) est le résultat de mécanismes complexes. Le changement climatique a certainement un rôle en modifiant la localisation des espèces. Mais il se pourrait que l'accroissement de la population humaine et la dégradation des habitats via l'agriculture jouent un rôle plus important*», a commenté Kate Jones, professeure d'écologie et biodiversité à l'University college de Londres. «*Ils montrent que le changement climatique a pu avoir un impact sur les espèces au Yunnan, mais c'est à plus de 2.000 kilomètres de Wuhan*», où l'épidémie est apparue en Chine, a de son côté relevé Paul Valdes, professeur de géographie de l'environnement à l'université de Bristol.

N. Nd.

«Le passage (de l'animal à l'homme) est le résultat de mécanismes complexes. Le changement climatique a certainement un rôle en modifiant la localisation des espèces. Mais il se pourrait que l'accroissement de la population humaine et la dégradation des habitats via l'agriculture jouent un rôle plus important»

AFRIQUE

Le « malaise » des Français issus de la diaspora

Commandé par le Conseil présidentiel pour l'Afrique, un sondage éclaire sur le « malaise » des Français en provenance de la diaspora africaine.

Il s'agit d'un sondage d'OpinionWay commandé par le Conseil présidentiel pour l'Afrique. 73% des sondés assurent que l'égalité des chances n'est pas respectée en France. Ce sont là des ressentis des Français issus de la diaspora, pour un exercice inédit, selon le coordonnateur du Conseil présidentiel pour l'Afrique (CPA), Wilfrid Lauriano Rego. Le CPA est une émanation propre au président Emmanuel Macron, vers l'Afrique. Il vise à éclairer sa politique africaine et à accorder plus de places aux sociétés civiles.

Des 1000 Français issus de la diaspora africaine qui ont été interrogés, il se dégage que 73% d'entre eux assurent que « l'intégration des personnes d'origine étrangère dans la société française fonctionne mal » ; que l'égalité des chances n'est pas respectée pour « celles d'origine étrangère » ; et 62 % regrettent le mauvais fonctionnement de l'ascenseur social, en termes de « solutions » suscep-

tibles de répondre à ces « points de blocage », 81 % désignent « l'éducation » comme « moyen le plus efficace pour intégrer les personnes d'origine étrangère ».

55% ont été entravés dans leur parcours scolaire ou leur vie professionnelle, en raison de leurs origines et presque autant satisfaits de leur position actuelle dans la société, « sans sentiment d'être perdus. Ils trouvent leur place, malgré

trepreneurs issus de la diaspora africaine à travers la France. « Avec ce sondage, le diagnostic est posé, mais je le vois aussi comme une invitation au vivre-ensemble et à l'action », a-t-il modéré.

De fait, l'enquête démontre aussi l'attachement de la diaspora africaine aux valeurs républicaines. 80 % assurent que cette diaspora est mal représentée dans l'espace public, parmi les élus ou dans les médias. Parmi

est plus marqué chez les Français d'origine maghrébine (59 %) ; en revanche, il est moindre chez les Subsahariens d'origine (38 %).

Les trois quarts des sondés déclarent ne pas envoyer de l'argent au continent (81% d'Afrique du Nord et 57 % des Subsahariens). « On s'aperçoit que les liens avec le pays d'origine sont plus distendus que l'on imagine. La dimension communautaire est moins

l'Afrique est une chance pour la France et 71 % se disent prêts à s'engager dans un projet avec leur pays d'origine. Ils sont 53% qui pensent que les statistiques ethniques seraient « une bonne chose » en France.

Les résultats du sondage ont été présentés au président de la République, accompagnés d'une série de pistes d'actions pour surmonter les blocages relevés. Sept solutions tournées vers l'économie ont été proposées, le 5 février, à la ministre déléguée à l'égalité des chances, Elisabeth Moreno et au ministre délégué au commerce, Franck Riester, pour promouvoir un meilleur accompagnement, plus de formation, un accès facilité à des financements ou une mise en réseaux. En organisant la visibilité des entrepreneurs et en identifiant des personnalités phares, le coordonnateur du CPA souhaite « dire à la jeunesse que c'est possible », et accroître la mobilité entre la France et leurs pays d'origine.

Noël Ndong

« L'intégration des personnes d'origine étrangère dans la société française fonctionne mal »

les difficultés. Ils avancent et existent dans la société ».

En effet, ce sondage a le mérite de mettre en lumière un « malaise ». « Il est là, on ne l'a pas inventé », a déclaré Wilfrid Lauriano Rego qui a saisi à quel point ce « malaise » était prégnant dans la société et dans la rencontre avec les en-

jeux les plus importants en France, ils classent ainsi en tête la question des inégalités (49 %), devant l'éducation (41 %) et l'emploi (40 %). Concernant les relations entre ces Franco-africains et leurs pays d'origine, 54 % des sondés disent « ne pas appartenir à cette diaspora ». Ce sentiment

marquée », souligne Bruno Jeanbart, « L'origine à laquelle on tient n'est pas une notion qui supprime le fait d'être Français ». Une majorité des sondés (52 %) affirment que la politique de la France vis-à-vis de l'Afrique n'a pas d'impact sur leur vie. Sur le plan économique, 83 % pensent que

SANTÉ

L'OMS met en garde contre l'accès inéquitable aux vaccins

La majeure partie des pays européens reste vulnérable face au Covid-19, a alerté l'OMS tandis que les pays riches de la planète concentrent près de six doses injectées sur dix (59%), alors qu'ils n'hébergent que 16% de la population mondiale.

«L'écrasante majorité des pays européens reste vulnérable», a estimé jeudi le directeur Europe de l'OMS, Hans Kluge, pour qui «à l'heure actuelle, la frontière est mince entre l'espoir» suscité par les vaccins et «un faux sentiment de sécurité». L'Union Européenne, qui a franchi mardi le seuil symbolique des 500.000 décès, a vu toutefois la tendance s'améliorer depuis quelques jours, avec des contaminations et des décès quotidiens en légère baisse.

Dans le monde, plus de 155,7 millions de doses ont été administrées dans 91 pays ou territoires. Les pays riches de

la planète concentrent près de six doses injectées sur dix (59%), alors qu'ils n'hébergent que 16% de la population mondiale. Cet «accès inéquitable aux vaccins peut se retourner contre nous», a alerté une nouvelle fois l'OMS jeudi : «plus le virus persiste, plus le risque de mutations dangereuses est grand».

Les pays du G7 se réuniront vendredi en sommet virtuel pour discuter de «la situation sanitaire», de «la situation des pays à faible revenus» et de la possibilité que le Fonds monétaire international (FMI) leur vienne en aide.

Julia Ndeko avec AFP

Le vaccin d'AstraZeneca peut être administré aux plus de 65 ans

Le laboratoire britannique Astrazeneca associé à l'université d'Oxford, est l'un des premiers à avoir mis au point un vaccin contre le Covid-19, autorisé en urgence en décembre en Grande-Bretagne, puis dans la foulée par de nombreux pays dans le monde.

Le sérum a valu au laboratoire d'être initialement salué par la communauté internationale. Mais des retards de livraison en Europe et des doutes sur son efficacité chez les personnes âgées et contre les variants du virus ont créé la polémique. Sur les retards de livraison, AstraZeneca s'est engagé jeudi «à l'accès de 170 millions de doses de vaccin dans 190 pays». Quant aux doutes sur son efficacité, l'OMS a finalement jugé que le vaccin d'AstraZeneca pouvait être administré aux plus de 65 ans, comme dans les pays où circulent des variants, en particulier les variants britanniques et sud-africains identifiés comme plus contagieux. Malgré ces assurances, l'Afrique du Sud

s'est dite prête à revendre ou échanger un million de doses d'AstraZeneca, écarté au profit du vaccin de Johnson & Johnson. La plupart des pays africains continueront cependant à utiliser le vaccin d'AstraZeneca, a indiqué jeudi l'agence de santé publique de l'Union africaine (UA): «c'est un bon vaccin sans le variant, et le variant n'aura un impact que s'il submerge un pays».

Pour tenter d'y voir plus clair, l'Agence européenne du médicament (EMA) a annoncé mercredi avoir demandé à tous les développeurs de vaccins d'évaluer si leur produit est efficace contre les nouvelles mutations du coronavirus.

JN

COVID-19

L'OMS et la FIFA font équipe pour promouvoir un accès équitable aux vaccins

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la FIFA, l'instance dirigeante du football mondial, ont annoncé lundi un partenariat visant à promouvoir un accès équitable aux vaccins, aux traitements et aux diagnostics dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

Alors que la Coupe du monde des clubs de la FIFA 2020, qui a fait l'objet d'un report, doit commencer cette semaine au Qatar, la FIFA et l'OMS lancent une campagne de sensibilisation du public impliquant des footballeurs vedettes, qui incitent les gens à porter des masques, à prendre de la distance et à se laver les mains.

Dans ces vidéos, les capitaines des équipes participant à la Coupe du monde des clubs de cette année réitérent les étapes clés à suivre pour affronter et vaincre le Covid-19, en se concentrant sur les mains, les coudes, le visage, la distance, les symptômes, les masques et l'ouverture des fenêtres.

«L'équité est le fondement du football et de tous les autres sports, et il doit en être de même en matière de santé», a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS.

«Les règles du défi posé par le Covid-19 sont simples : toutes les personnes exposées au risque de coronavirus dans tous les pays doivent avoir un accès équitable aux vaccins, aux traitements et aux diagnostics susceptibles de sauver des vies».

Le président de la FIFA, Gianni Infantino, a indiqué lors d'une vidéoconférence de pré-tournoi

: «Nous appelons également la communauté internationale à #ACTogether (agir ensemble) pour garantir des conditions équitables d'accès aux vaccins, aux traitements et aux tests de diagnostic dans le monde entier».

L'OMS et la FIFA ont signé en 2019 un protocole de collaboration de quatre ans pour promouvoir un mode de vie sain dans le monde entier grâce au football. Depuis, les deux organisations ont conjointement lancé une série de campagnes visant à promouvoir des mesures efficaces pour protéger les personnes contre le Covid-19.

Xinhua

INTRODUCTION EN BOURSE DE LA REGIONALE À LA BVMAC

La Régionale lance son introduction en bourse sur le marché réglementé de la BVMAC

L'Assemblée Générale Mixte de La Régionale, réunie en sa session extraordinaire le 16 juillet 2020 à Yaoundé, a adopté la résolution en vertu de laquelle elle donne mandat à la direction de procéder à son opération d'entrée en bourse. L'objectif de cette opération est de porter le capital de FCFA 8,04 milliards entièrement libéré et validé par la COBAC, à plus de 15 milliards en vue de la transformation de La Régionale en banque universelle.

La Société de Bourse FINANCIA Capital a été mandatée pour agir en qualité de Conseil Financier et Arrangeur afin d'assister La Régionale dans le processus de mobilisation de fonds à travers une introduction en bourse.

La Commission de Surveillance de l'Afrique Centrale a octroyé par décision du 08 décembre 2020 le visa numéro COSUMAF-APE-04/20 à l'opération d'augmentation du capital de La Régionale par appel public à l'épargne.

Les conditions d'émission de l'Opération sont les suivants :

- Émetteur : LA REGIONALE D'EPARGNE ET DE CREDIT S.A
- Nature de l'Opération : Offre publique de vente d'actions – Augmentation de capital
- Nombre d'actions nouvelles : 196 000
- Prix de l'action : FCFA 42 000
- Minimum de souscription : 5 actions
- Montant total de l'émission : FCFA 8 232 000 000
- Période de souscription : Du 9 au 26 février 2021 inclus

A propos de la Régionale :

La Régionale est un établissement de microfinance de 2^{ème} catégorie, fondé en 1993, (28 ans déjà). Ses actionnaires sont : son Fondateur et Directeur Général, Charles Rollin OMBANG EKATH (63,77%), le fond suédois NORDIC MICROCAP INVESTMENT (14,16%), et autres actionnaires (22,07%).

La Régionale affiche une croissance soutenue et une solidité financière depuis plus de 10 ans. Au 31 décembre 2020, elle affichait les principales tendances ci-dessous :

1. Des fonds propres nets d'environ FCFA 10 milliards ;
2. Un résultat de FCFA 1,5 milliards malgré le contexte du COVID-19 ;
3. Un volume de plus de 110 000 clients à travers son réseau de 41 agences et 24 DAB au Cameroun ;
4. Une présence internationale à travers sa filiale du Gabon, constituée de 04 agences ;
5. Une connexion à la plateforme du GIMAC, lui permettant d'interagir avec les autres banques de la CEMAC ;
6. Un progiciel bancaire intégré de dernière génération « AMPLITUDE UP » Version 11 pour son exploitation ;
7. Un respect scrupuleux, depuis plus de dix ans, de l'ensemble des ratios COBAC ;
8. Un nouvel immeuble siège de huit niveaux financé sur fonds propres.

Rd Charles Rollin OMBANG EKATH
Administrateur Directeur Général

Connectez-vous sur www.laregionalebourse.com   La Régionale au (+237) 696 666 400

ARRANGEUR & CHEF DE FILE
FINANCIA
CAPITAL

EMETTEUR
LA REGIONALE

ORGANISMES EN CHARGE DU PLACEMENT

AFRILAND BOURSE & INVESTISSEMENT - BGFIBOURSE - CBC BOURSE - CBT BOURSE
FINANCIA CAPITAL - LCB CAPITAL - SOCIETE GENERALE CAPITAL SECURITIES CENTRAL AFRICA

VISA N°COSUMAF-APE-04/20

CENTRAFRIQUE

L'ONU déplore les combats le long de la principale voie d'accès d'aide humanitaire

Les combats qui se déroulent en ce moment le long de la principale route permettant d'accéder en République centrafricaine (RCA) depuis le Cameroun rendent de plus en plus difficile la livraison d'une aide humanitaire aux 2,3 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire, ont déclaré lundi des responsables humanitaires de l'ONU.

«Le niveau très élevé d'insécurité le long de la principale voie d'approvisionnement en provenance du Cameroun (la MSR1) ont provoqué une suspension des importations», a déclaré le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). «Plus de 1.600 camions entrants, dont 500 transportaient des fournitures humanitaires, sont bloqués à la frontière depuis la mi-décembre», a ajouté l'OCHA.

Les organisations humanitaires com-

des produits alimentaires de base comme le manioc, l'huile, la viande et le riz sur plusieurs marchés du pays, y compris à Bangui, la capitale de la RCA. La suspension de la circulation des camions a également conduit à la fermeture de plusieurs autres marchés, a indiqué l'OCHA.

«Cela se produit dans un contexte d'insécurité alimentaire grave, 2,3 millions de personnes se trouvant déjà en situation d'insécurité alimentaire», a déclaré l'OCHA dans un communiqué.

«L'OCHA est très préoccupé par la détérioration de la situation humanitaire en RCA, qui a entraîné une augmentation des flux de personnes déplacées. Entre le 15 décembre et le 28 janvier, 226.000 personnes ont ainsi été déplacées de manière préventive à l'intérieur du pays. Parmi elles, 129.000 sont depuis rentrées chez elles, mais 97.000 restent déplacées», selon le communiqué.

Les agences humanitaires avaient initialement demandé 444,7 millions de dollars américains pour aider la RCA en 2021, mais il n'était à l'époque prévu d'aider que 1,84 million de personnes.

Xinhua

«Cela se produit dans un contexte d'insécurité alimentaire grave, 2,3 millions de personnes se trouvant déjà en situation d'insécurité alimentaire»,

menent à signaler des pénuries critiques, y compris de nourriture et de kits de premiers soins, a déclaré l'OCHA.

La fermeture de cette voie d'approvisionnement a, en outre, entraîné une augmentation de 75 à 220 % des prix

Le Congo rend hommage à Marie-Charlotte Fayanga

Au nom du gouvernement congolais, le Premier ministre, Clément Mouamba, a signé, le 11 février, à l'ambassade de la République centrafricaine au Congo, le livre de condoléances en hommage à Marie-Charlotte Fayanga, décédée le 6 février en France.



Ému du décès de Marie-Charlotte Fayanga, le Premier ministre, Clément Mouamba, a déclaré, « Je me suis déplacé pour l'ambassade de la RCA au Congo afin de présenter les condoléances à la Centrafrique. Et, c'est au nom du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, du gouvernement et en mon nom propre, que nous sommes ici. Le but est de poser un acte symbolique, en signant le livre de condoléances. Marie-Charlotte Fayanga était depuis son arrivée au Congo en 2004 inscrite dans notre paysage diplomatique comme une figure fa-

milière. Elle était loyale. C'est ce qui justifie notre présence ici pour rendre hommage à toute la communauté centrafricaine basée au Congo ainsi qu'à la famille biologique de l'illustre disparue ».

Notons que Marie-Charlotte Fayanga a été la doyenne du corps diplomatique pendant plus d'une décennie. En 2014, elle entre dans la diplomatie avec sa nomination comme ambassadeur Haut représentant de la RCA auprès de la République du Congo avec siège à Brazzaville.

Rock Ngassakys

VIE ASSOCIATIVE

«Nouvelle Likouala émergente» vient d'organiser des soirées culturelles à Impfondo

Du 5 au 7 février dernier l'association «Nouvelle Likouala émergente» a organisé des soirées culturelles à Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala sous le patronage du préfet, Gilbert Djombo Bomondjo. Le président de cette association, Eddie Sergio Malanda, a expliqué à la presse, le 11 février à Brazzaville, le bien-fondé de ces activités.

Les soirées culturelles du département de la Likouala ont réuni une cinquantaine de groupes traditionnels et des danses des sept districts du département de la Likouala, à savoir : Impfondo, Dongou, Epéna, Enyelle, Bouanela, Betou, Liranga. Le but était de réunir toutes les filles et fils de cette partie du Congo.

Eddie Sergio Malanda, président de l'association la « Nouvelle Likouala émergente », pense qu'auparavant, les ressortissants de la Likouala, notamment la majorité des responsables politiques avait créé un climat de divisions, de querelles et de conflits. Constatant cela, il a eu une idée de réunir toutes les filles et fils des districts de la Likouala. Un pari aujourd'hui gagné au regard de l'ampleur de l'événement, estime-t-il.

« Je pense que les habitants de la Likouala en avaient besoin. Hier, ils assistaient leurs soeurs et frères. Depuis, les uns se sont retirés des autres, parce que chacun était derrière un homme politique. Aujourd'hui, notre association veut changer les choses en les mettant ensemble. », a in-



Le comité d'organisation de la soirée culturelle d'Impfondo/Adiac

diqué le président de l'association «Nouvelle Likouala émergente». Pour Eddie Sergio Malanda, les soirées dansantes ou mieux les danses traditionnelles sont une symbolique forte pour unir les «likoualiens». « Chez nous dans

la Likouala autour des danses il se passe beaucoup de choses tant sur le plan mystique que physique. Quand il y a un pareil mouvement, il y a toujours la cohésion. On exhibe les mains en tapant sur les autres, une ma-

nière d'exprimer l'amour et la cohésion. C'est ce que nous avons voulu faire et la population y a adhéré. L'événement a été à la hauteur des attentes », a-t-il précisé.

Fédérer les efforts pour accueillir le chef de l'État à Impfondo

L'association «Nouvelle Likouala émergente» promet d'organiser un accueil chaleureux lors de la visite du président de la République, Denis Sassou N'Guesso à Impfondo, parce que tout le monde l'attend. « J'ai laissé un message fort. Ce que nous avons semé doit demeurer, pour que quand le président va arriver qu'il constate que les jeunes le soutiennent pour ses efforts de développement du Congo en général et de la Likouala, en particulier », a renchéri le président de l'association.

Notons que la « Nouvelle Likouala Emergente » est une association qui est née il y a deux ans et demi, avec pour objectifs entre autres de soutenir, former et orienter les filles et fils du Congo en général et du département de la Likouala, en particulier. Elle assiste aussi les sinistrés et les victimes de guerre et soutient la politique du développement du président de la République.

Bruno Okokana



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
 PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
 UNIE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'AUDIT EXTERNE DU PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DES MOYENS DE SUBSISTANCE DURABLES DANS LE DEPARTEMENT DU POOL (PASD) /N°001C/PASD-2021

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 28 juin 2017, un Accord de don de 2 750 000 de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui à la Promotion des Moyens de Subsistance Durables dans le Département du Pool (PASD). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 12 février 2018 et est entré en vigueur le 30 septembre 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement d'un cabinet chargé de l'audit externe du PASD.

2. L'Unité Nationale de Coordination du Projet PDAC en charge de la gestion fiduciaire du PASD invite les cabinets éligibles à présenter leur dossier de manifestation d'intérêt selon, les critères ci-après :

- être un cabinet d'audit et d'expertise comptable de réputation internationale, indépendant et faisant profession habituelle de réviser les comptes et appartenant à l'ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC et la FIDEF ;

- avoir une expérience confirmée en audit financier des comptes des projets de développement, notamment les projets financés par la Banque mondiale ;

- avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de l'audit financier des comptes des projets de développement, notamment des opérations financées par des bailleurs de fonds.

3. Le personnel clé de la mission devra comporter au moins :

- un Chef de mission ayant au moins un diplôme Bac + 5 en audit et comptabilité, et justifiant d'une expérience de dix (10) ans au moins d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits

des projets financés par la Banque Mondiale ;

- un Expert-Comptable Diplômé inscrit à un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC. Cet expert est l'Associé du cabinet et sera signataire du rapport d'audit. Il doit disposer d'une expérience de 10 ans minimum dans l'audit ;

- un auditeur senior ayant un diplôme Bac +3 au moins en comptabilité ou équivalent, disposant d'au moins 5 ans d'expérience en audit financier et comptable donc 3 ans en audit des projets financés par la Banque mondiale ou d'autre Bailleurs de fonds internationaux

Le cabinet sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualification et le coût (SFQC), conformément aux Directives de la Banque mondiale « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014 ».

4. Les termes de référence détaillés peuvent être consultés et les dossiers de manifestation d'intérêt peuvent être déposés, au plus tard, le jeudi 11 mars 2021, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila/Brazzaville - République du Congo, Tél : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdac-maep@gmail.com , les jours ouvrables, de 8 heures à 14 heures 30.



NÉCROLOGIE

Del Martial Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville informe parents, amis et connaissances du décès de son frère cadet Bijou Beaugard Joachim Mombongo, survenu le 10 février 2021 au CHU de Brazzaville.

Le deuil a lieu au domicile familial, sis, n° 16, de la rue Loango à Poto-Poto.

Le programme des obsèques sera communiqué prochainement.

Union de prières.



UNE ADRESSE E-MAIL POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Chemises à rabat

Magazines



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
 Hebdomadaires
 Mensuels
 Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
 Magazines
 Livres
 Dépliants
 Documents administratifs
 Calendriers
 Flyers
 Affiches
 Divers

+242 06 951 0773
 +242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
 Brazzaville - République du Congo

CHOIX DU PREMIER MINISTRE

Félix Tshisekedi continue à maintenir le suspense

Après la reconfiguration du Parlement et la constitution de la nouvelle majorité pro Félix Tshisekedi, forte de plus de trois cents députés nationaux, l'heure est à présent à la formation du gouvernement.

Rien ne peut, à ce stade, empêcher la mise en place du nouvel Exécutif après la démission du Premier ministre Sylvestre Ilunkamba. Autant dire que le président de la République dispose aujourd'hui de coudées franches pour nommer un Premier ministre conformément à la Constitution qui lui en donne les pleins pouvoirs. Alors que l'ancienne équipe gouvernementale expédie les affaires courantes, la nouvelle tarde encore à se constituer. Félix Tshisekedi qui dispose de toutes les cartes sur sa table après la présentation par l'informateur Modeste Bahati de son rapport au terme duquel il s'adjudge une majorité confortable continue de maintenir le suspense quant au choix du successeur d'Ilunkamba à la Primature.

Jusqu'à ce jour, aucune information ne filtre des allées de la présidence sur le nom du futur locataire du numéro 5,

avenue roi Baudouin. Ce qui est sûr, c'est que l'informateur Modeste Bahati, à en croire des indiscretions, pourrait revêtir le statut du formateur du prochain gouvernement. Il en a le profil, indiquent ses affidés qui s'accrochent sur une promesse que lui aurait faite le chef de l'Etat.

Toutefois, les besoins du rééquilibrage géopolitique entre l'Est et l'ouest risquent de jouer en défaveur de Modeste Bahati qui aura fort à faire, vu le nombre des prétendants dont regorge l'Est du pays d'où il est originaire. Car, il appert, d'après des fuites d'informations, que les clés de la Primature pourraient être confiées à un ressortissant de l'Est. Plusieurs noms sont cités. Christian Mwandu, Edmond Mbaz, Fridolin Kasweshi, Fabien Mutomb, - tous ressortissants de l'Est -, et tant d'autres présentent des profils intéressants qui pourraient plaider en leur

faveur. Au moins ce qui est sûr, c'est que la Primature ira vraisemblablement chez un allié de l'UDPS, le parti présidentiel ayant préféré laisser ce poste à ses partenaires politiques. « L'UDPS n'est pas intéressée par cette question car ça n'a jamais été discuté au sein du parti. Pour le moment, nous ne voyons pas pourquoi nous, UDPS, pouvons être intéressés par ce poste-là. Nous laissons aussi les autres partis s'exprimer », avait déclaré récemment son secrétaire général, Augustin Kabuya.

En tout état de cause, rien n'est acquis jusque-là pour les différents prétendants au poste. Tout ce qui est rapporté jusqu'ici sur le sujet relève de la pure spéculation, susurre-t-on dans le milieu. « Que les gens se tranquillisent. Laissons le président faire le choix sur le profil qui lui convient, car ça relève de son pouvoir discrétionnaire », a déclaré le secrétaire général de l'UDPS, mettant ainsi fin à une controverse qui n'a pas lieu d'être.

Alain Diasso

2° ANNIVERSAIRE DU DÉCÈS D'ANTOINE GIZENGA

Dorothee Gizenga, le CAPUU et les militants se fixent rendez-vous à Buma

Les principaux leaders des deux groupes antagonistes du parti Lumumbiste Unifié (PALU) sont jugés indésirables à la cérémonie du 24 février.

A l'occasion d'un point de presse de restitution des consultations et de la table ronde organisée récemment, la présidente du Comité d'action pour un Palu unique et uni (CAPUU), Dorothee Gizenga a annoncé la commémoration du deuxième anniversaire du décès d'Antoine Gizenga, le mercredi 24 février à Buma dans la commune de la N'sele. Elle invite tous les militants du Palu à se présenter massivement à ce rendez-vous auquel, par contre, sont exclus tous ceux des cadres ayant craché sur la mémoire du Patriarche Gizenga en consacrant une division au sein de sa formation politique.

La décision de la présidente du CAPUU de refuser aux principaux leaders des groupes antagonistes l'accès au site de Buma est justifiée par leur refus de prendre part à la table ronde organisée le 29 janvier en vue d'accorder les violons et d'enterrer la hache de guerre au profit de l'unité interne. « Suite à leur absence à ces assises, ils ont craché sur la mémoire des pères-fondateurs et par conséquent se sont soustraits à la liste des participants à la commémoration du deuxième anniversaire du Patriarche Antoine Gizenga à Buma », a déclaré Dorothee Gizenga.

Selon des sources proches de la présidente du CAPUU, le programme du 24 février prévoit plusieurs temps forts dont un hommage au patriarche Antoine Gizenga, la restitution à la base des travaux organisés du 27 au 29 janvier au centre Bondeko, à Kinshasa ainsi que des instructions aux militants sur la conduite à tenir, notamment vis-à-vis des deux groupes antagonistes, Limete et Pont-Matete. « Nous souhaitons la bienvenue à tous nos militants, aux partis amis, ainsi qu'à tous les invités », a dit Dorothee Gizenga.

Par ailleurs, plusieurs autres cérémonies sont organisées, notamment, par le groupe Makiashi à la Cathédrale notre dame de la Gombe à la même date du 24 février.

Jules Tambwe Itagali

ENJEUX DE L'HEURE

Alain Atundu appelle à un dialogue positif et constructif

Ce cacique de la « kabilie » estime, dans une récente tribune, que le moment est venu « d'écarter les extrémistes de tout bord qui manipulent l'égo du pouvoir à des fins inavouées » pour orienter le pays dans le sens du dialogue, la seule alternative plausible pour sauver le pays.

Cadre du Front commun pour le Congo (FCC) et kabiliste pur-sang, Alain Atundu est un personnage réfléchi dont les analyses ont toujours été teintées d'une dose d'objectivité. Il est demeuré aphone depuis un certain temps, préférant regarder à distance la brouille qui s'est installée dans le microcosme politique congolais sur fond de déliquescence de la coalition FCC-Cach. Sorti de son long mutisme après avoir scruté toutes les composantes de la crise politique ayant débouché sur la reconfiguration du Parlement avec, à la clé, la naissance d'une nouvelle majorité, Alain Atundu croit le moment propice de participer au débat politique et exposer ses vues sur la marche du pays.

C'est, en tout cas, ce qu'il vient de faire par le biais d'une tribune intitulée « le bon sens au service de la raison » publiée le 10 février 2021 et relayée dans plusieurs médias. L'appel à un nouveau dialogue, telle est la quintessence de cette réflexion qui tend à ramener les acteurs politiques au bon sens tout en les exhortant à une culture de responsabilité. Pour ce « kabiliste » pro FCC, il faut donner une chance à la Répu-

blique en arpentant la voie d'un nouveau dialogue qu'il veut positif et constructif tout en mettant de côté les extrémistes qui mani-

pulent l'égo du pouvoir. Vu que le pouvoir politique a montré son incapacité à donner son impulsion aux institutions, il est dès lors

recommandé, explique-t-il, « de recourir non à la raison, c'est-à-dire, à la force de la loi, mais au bon sens, c'est-à-dire, à la re-

cherche de l'apaisement et de la sérénité dans la vie sociale par le dialogue positif et constructif ».

Sans ambages ni faux fuyant, cet acteur politique reste convaincu que le pays ne s'en sortira que par le dialogue. Celui-ci, ajoute-t-il, « s'impose pour sauver la République car l'intégrisme même en politique n'est pas le plus sûr moyen de promouvoir la démocratie ». Et de poursuivre : « Loin d'être un signe de faiblesse et de mollesse, le dialogue permet de prendre la vraie mesure de la situation et s'y apporter une solution adéquate ». Il estime que, dans le contexte politique de l'heure, les politiques devraient pouvoir jouer leur rôle de fureteur et la technocratie administrative se limiter à son rôle de gardienne de la maison. La mixture ou mieux, le mélémélo entre ces deux statuts dans la conduite des affaires de l'Etat serait, de son point de vue, à la base de la déliquescence actuelle observée au niveau institutionnel. « L'intégrisme même en politique n'est pas le plus sûr moyen de promouvoir la démocratie », a-t-il conclu, paraphrasant ainsi le président François Mitterrand.



André Alain Atundu

A.D.

COOPÉRATION

Le Japon finance le projet d'électrification et de construction de trois écoles Kinshasa

Les relations bilatérales entre la RDC et le Japon ne souffrent d'aucun nuage surtout dans le domaine de l'éducation. Pour matérialiser une fois de plus cette coopération, le gouvernement nippon vient de financer à hauteur de 340 000 dollars américains le projet d'électrification et de construction de trois écoles situées dans les communes de Mont-Ngafula et Selembao.

Le premier projet, indique le communiqué de presse de l'ambassade du Japon en RDC, porte sur l'électrification des bâtiments scolaires du groupe scolaire Académie de l'excellence, située dans la commune de Mont-Ngafula, dont Mme Mado Mbobila Munengu est la directrice.

Le second concerne la construction des bâtiments scolaires du collège «Les Amis du Japon», dans la commune de Mont-Ngafula, avec M. Papy Makwanza Etini, chargé des projets et œuvres sociales de la «Fondation Ochiai Masami» et le dernier projet vise la construction des bâtiments du complexe scolaire «Marie mère du rédempteur», dans le quartier Badiadingi, dans la commune Selembao, avec M. Jean-Baptiste Mbo Muzir comme gestionnaire dudit complexe. L'accord de financement de



L'ambassadeur du Japon entouré des trois gestionnaires des écoles bénéficiaires du financement

ces trois projets, qui sont des dons non remboursables du peuple japonais aux congolais, a été signé dernièrement par l'ambassadeur du Japon accrédité en RDC, M. Minami

Hiro. Le diplomate de l'Empire du soleil levant a, à cette occasion, souligné qu'à travers ce geste, son pays « accorde une grande importance au développement

des ressources humaines et à l'amélioration de l'accès à l'éducation de base, qui permettent au pays de pouvoir compter sur la relève ».

« Accorde une grande importance au développement des ressources humaines et à l'amélioration de l'accès à l'éducation de base, qui permettent au pays de pouvoir compter sur la relève ».

Tout en émettant le vœu de voir ces trois projets être mis en œuvre dans les normes souhaitées et dans les délais impartis, afin d'assurer un avenir meilleur et radieux aux élèves de ces trois écoles ciblées, le diplomate nippon a laissé entendre que: « la philosophie derrière ces trois projets entre dans la droite ligne de la vision de l'éducation prônée par le président Félix-Antoine Tshisekedi, selon laquelle l'homme doit être formé pour être un véritable agent de développement ». Grâce à la mise en œuvre de ces projets visant l'électrification et la construction de ces écoles ciblées, près de 2 700 élèves pourront étudier dans un environnement sain et adéquat, en améliorant les conditions d'apprentissage et l'accès à l'éducation de base.

Blandine Lusimana

SUD-UBANGI

MSF vaccine les moins de cinq ans contre la rougeole

Dans certaines provinces de la RDC, la rougeole est devenue une endémie qui touche plus des enfants de moins de cinq ans augmentant par ce fait le taux de mortalité infantile.

Face à la recrudescence de la rougeole dans la province du Sud-Ubangi précisément dans la zone de santé de Bogose-Nubea, située à une cinquantaine de kilomètres de la ville de Gemena, l'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) qui a été alertée par ses équipes de surveillance sur terrain organise une campagne de vaccination contre cette maladie infantile.

«Après avoir vérifié et analysé les données disponibles, il nous a paru indispensable de prendre en charge très rapidement les cas simples et compliqués de rougeole, pour contribuer à réduire le nombre de décès dus à cette maladie infantile», déclare Anthony Kergosien, Coordinateur des opérations d'urgence en RDC dans un communiqué de presse.

Pour réduire, de manière



Des équipes de MSF se rendent même dans les coins reculés de la RDC pour vacciner les enfants/DR

«Pour que notre impact sur le taux de létalité soit significatif, les équipes médicales traitent également les pathologies associées comme la malnutrition aigüe, particulièrement mortelle pour les enfants de moins de 5 ans»

drastique, le taux de létalité dû à cette maladie, MSF ne se limite pas seulement à la vaccination. D'autres interventions sanitaires sont envisagées, notamment la prise en charge de la malnutrition. Comme l'explique Anthony Kergosien. «Pour que notre impact sur le taux de létalité soit significatif, les équipes médicales traitent également les pathologies associées comme la malnutrition aigüe, particulièrement mortelle pour les enfants de moins de 5 ans». En partenariat avec les autorités sanitaires, une campagne de vaccination est organisée dans la zone de santé. Cette épidémie touche d'autres zones de santé voisines. Il est donc probable que MSF étende son intervention, sous réserve des résultats des évaluations complémentaires.

Blandine Lusimana

MEDIAS

Le Cercle de la presse économique se met en place

Créé dans le but d'offrir au public une information économique de qualité et permettre aux professionnels des médias de maîtriser les rudiments de la presse économique, le Cercle de la presse économique a tenu sa première réunion le 10 février à la Chambre consulaire de Pointe-Noire.

Les journalistes sont appelés à se spécialiser dans le traitement de l'information économique qui nécessite en plus des connaissances basiques dans le journalisme, plusieurs autres qualités et aptitudes à acquérir pour mieux rendre les articles ou les reportages. Le journaliste économique doit comprendre les concepts et la terminologie économiques.

« Le journaliste économique doit savoir lire un état financier, un bilan ou un rapport annuel. Il trouve souvent une base d'articles en notant les variations des recettes et des dépenses d'une année à l'autre. Il compare les entreprises d'un même secteur ou d'une même région. Lorsqu'une société dépose son bilan ou fait faillite par exemple, le journaliste indiquera non seulement le nombre de personnes qui perdent leur emploi, mais aussi les conséquences de cet événement pour la localité », a signifié Christian Massamba, chargé de la communication à la Chambre de commerce de



Des journalistes au Cercle de la presse économique/Adiac

Pointe-Noire.

Selon lui, l'un des ressorts de la perte de crédibilité des journalistes, c'est la déspecialisation. Au-delà de l'approche générale que l'on peut avoir de l'ensemble des domaines, il faudrait se concentrer sur certains domaines où l'on finira par faire autorité par la

pertinence des écrits. C'est la spécialisation, qui a pour fondement un investissement personnel.

Journalisme économique : Approche, exigences et défis est l'autre thème développé par Jean Banzouzi Malonga, journaliste, chef d'agence de La Semaine Africaine à Pointe-

Noire, co-initiateur du projet. L'information économique repose sur les chiffres et autres éléments tangibles recueillis des sources étatiques, non étatiques telles les Ong ou associations crédibles, les économistes à l'expertise avérée, les institutions internationales pour asseoir la véracité

et la crédibilité d'un papier et aussi faire usage du carnet d'adresses.

Le journalisme économique utilise les termes tels le taux de croissance, le taux d'intérêt, le produit intérieur brut (PIB), le produit national brut (PNB), la balance de paiement, la balance commerciale, le bénéfice, la perte, le pourcentage, le gain... « Cette nomenclature n'est pas toujours accessible au grand public. Et pourtant la presse économique ne peut s'en passer », a dit Jean Banzouzi Malonga.

Un partage d'expérience a également eu lieu à travers les vidéos projetées des professionnels de l'information économique, Olivier Caslin, journaliste économique à Jeune Afrique, Jacques Junior Schule, journaliste, ancien membre de l'équipe rédactionnelle de « Marchés Tropicaux », aujourd'hui à la Cosumaf (Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale) et Alphonse Ndong, journaliste économique.

Hervé Brice Mampouya

DROIT MARITIME

Odette Matchinda soutient sur la dématérialisation des documents de transport de marchandises

Une thèse de doctorat sur la dématérialisation des documents de transport maritime de marchandises a été soutenue par Odette Matchinda, le 10 février à l'université de Paris 1 Panthéon Sorbonne par visioconférence pour l'obtention du titre de docteur en droit privé et sciences criminelles. Le dispositif a permis au jury dont faisait partie le DR Eric Dibas-Franck de pouvoir écouter, voir et interagir facilement avec le candidat.

En présentant les résultats de sa recherche, Odette Matchinda a rappelé qu'à l'ère du tout numérique l'adaptation du droit en général et du droit maritime en particulier est une condition sine qua non pour la sécurisation des transactions et la confiance dans l'économie numérique.

La question relative à la valeur juridique des documents dématérialisés est aujourd'hui résolue par les différents textes de la commission des nations unies pour le droit commercial international (CNUDCI). Les différentes transpositions légales et la doctrine posent les principes d'équivalence fonctionnelle, de neutralité médiatique et technologique. Néanmoins de nombreuses

questions restent en suspens et constituent l'objet de sa thèse, une thèse qui a pour objet, d'apporter des solutions à ce problème, car dit-elle, de toute évidence, le coût d'opportunité que représente la dématérialisation pour les entreprises dans la zone Cémac, est réel et stratégique.

Et compte tenu de la complexité du sujet, le chercheur a souligné tout de même l'importance d'une politique de transport maritime mettant l'accent sur la création d'infrastructures communes permettant l'inter-connectivité et l'interopérabilité des systèmes.

Une chose à même d'assurer la facilitation de la circulation et le transfert sécurisé des documents dans la chaîne de valeur. Cette

politique facilitera le recours dans un proche avenir dans la zone Cémac, à la technologie blockchain, proposée actuellement pour la dématérialisation du connaissance négociable.

En sa qualité d'enseignant à l'Université Marien-Ngouabi, mais également de président des experts du Congo pour la révision du code communautaire de la marine marchande en 2012 et d'ancien chargé de mission du ministre des transports maritimes et de la marine marchande sur lesdites questions, le Dr Eric Dibas-Franck pense que ce sujet mérite une attention particulière du fait qu'actuellement, en Afrique, il existe des variantes dans les systèmes informatiques

douaniers.

Cette thèse soutenue par Odette Matchinda, a dit le DR Eric Dibas-Franck, montre de façon détaillée dans quelle mesure une dématérialisation documentaire est synonyme d'une éradication totale du support papier, en retraçant d'abord son développement conceptuel dans l'histoire du droit du transport maritime et en explicitant le processus d'implication sociale, politique et économique.

Ainsi, le DR Eric Dibas-Franck a félicité Odette Matchinda pour le travail qu'elle a accompli ces dernières années tout en lui souhaitant bon courage pour ses futurs projets professionnels, mais aussi personnels.

Le jury était composé, entre autres, de Jean-Denis Pellier, rapporteur, professeur à l'université de Rouen Normandie, Marius Tchendjou, rapporteur, maître de conférences à l'université de Reims, Martin Ndende, professeur à l'université de Nante, Ebénézer Kenguep, maître de conférences à l'université de Douala et enfin, Eric Dibas-Franck, docteur en droit à l'université Marien Ngouabi.

Notons que cette soutenance a marqué la fin de plusieurs années de travail et c'est donc après plus de deux heures de soutenance que le jury a pu délibérer, avant d'accorder à Odette Matchinda, le grade de Docteur en Droit des Affaires..

Hugues Prosper Mabonzo

COVID-19

Les kits d'hygiène disparus des administrations

L'exécution des mesures barrières pour contrer la pandémie du coronavirus devient timide dans de nombreuses administrations tant publiques que privées ces dernières semaines. Dans la ville océane par exemple, les équipements de lavage des mains qui étaient visibles devant l'entrée des administrations n'existent plus.

« Les premiers mois qui ont suivi l'annonce de cette pandémie de Covid-19, tous les commerces de la ville brillaient par des bons exemples, car chaque tenant du commerce ou des responsables des services plaçaient à l'entrée de ceux-ci des systèmes d'eau obligeant ainsi aux visiteurs à se conformer à ce rite combien banal mais salutaire de lavement des mains. Mais aujourd'hui, ces seaux d'eau n'existent plus ou s'ils existent ne contiennent plus d'eau. C'est dommage que cela soit devenu ainsi », s'est indignée madame Blandine Ossebi.

Non seulement les équipements de lavement des mains ont disparu, mais on note aussi un laisser-faire de la part de ceux-là même qui avaient la charge de veiller au strict contrôle de l'exécution de ces mesures barrières. Hier, il y avait des gels hydro-alcooliques dans presque la totalité des moyens de transport en commun, même privé, car la police veillait au strict contrôle, mais ces derniers temps, les taximen et chauffeurs de bus ont totalement abandonné cette mesure barrière.



Des dispositifs de lavement des mains. DR

De la même manière que les seaux d'eau ont disparu devant les commerces et administra-

tions, des embrassades et des accolades dans toute la ville de Pointe-Noire se font sans crainte.

De la même façon, les cache-nez sont devenus qu'une simple formalité, car ils ne sont plus por-

« Les premiers mois qui ont suivi l'annonce de cette pandémie de Covid-19, tous les commerces de la ville brillaient par des bons exemples, car chaque tenant du commerce ou des responsables des services plaçaient à l'entrée de ceux-ci des systèmes d'eau obligeant ainsi aux visiteurs à se conformer à ce rite combien banal mais salutaire de lavement des mains. Mais aujourd'hui, ces seaux d'eau n'existent plus ou s'ils existent ne contiennent plus d'eau. C'est dommage que cela soit devenu ainsi »

tés surtout dans les quartiers et dans des débits de boissons. Hier pour prendre place dans un bus, un passager devait avoir une bavette sinon le contrôleur le faisait descendre, mais aujourd'hui sur un nombre de 12 passagers à bord, à peine 2 seulement ont leur cache-nez, plus de crainte, car plus de contrôle pour cela. Les élèves, quant à eux, ne portent plus de bavettes ni dans les salles de classe, ni vers le chemin qui les conduit vers le domicile et ne sont pas inquiétés. La distanciation sociale devient un vain mot ou une mesure barrière banale à tout égard. « Même en classe, nous sommes sans bavettes. Personne ne nous oblige à nous laver des mains à l'école, vous pouvez venir vérifier cela dans notre établissement », a déclaré un lycéen de l'enseignement public. Ce comportement d'irresponsabilité face aux mesures barrières qui tend à se généraliser risque d'être une porte grandement ouverte aux statistiques montantes de la pandémie, car les spécialistes ne cessent de dire que le virus circule toujours dans le pays.

Faustin Akono

APPEL À PROJETS SACEM

Une aide pour les créateurs musicaux

L'aide permet de soutenir la création de musique originale d'une série digitale et des projets d'œuvres innovantes.

Les créateurs musicaux (auteurs, compositeurs, producteurs, éditeurs...) sont encouragés à postuler jusqu'au 6 mars prochain au programme d'aide de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM). Ces créateurs doivent présenter les œuvres qui font appel à des procédés techniques et des nouveaux formats telle que la réalité virtuelle et sont adaptées aux usages en mobilité.

Pour la série digitale, les œuvres doivent relever du genre fiction et comprennent au minimum 6 épisodes d'une durée inférieure ou égale à 15 minutes. Elles doivent être originales spécialement conçues pour les nouveaux médias (Internet ou écran mobile).

L'œuvre innovante doit faire preuve d'innovation sur le fond et sur la forme. Les projets doivent être en phase de production. La demande doit être émise par le producteur.

Pour bénéficier de l'aide aux projets de la Sacem, les candidats doivent présenter des pièces suivantes ci-après: le budget prévisionnel de l'œuvre; le budget musique détaillé; le plan de financement de l'œuvre; le plan de financement de la musique si participation spécifique de l'éditeur ou autre partenaire; la copie du contrat de commande distinguant la prime et le budget de fabrication de la musique; la copie du contrat d'édition et de coédition, la copie du contrat de distribution de l'œuvre; une lettre d'engagement signée du producteur mentionnant et certifiant les montants engagés sur l'œuvre; le budget l'œuvre; le budget musique, ainsi que le montant de la prime de commande du compositeur. Les projets qui seront retenus seront annoncés mi-avril. Les demandes se font via l'espace d'aide aux projets de la Sacem.

Signalons que le montant maxi-

imum de l'aide ne dépassera pas 50 % du budget musique et est fixé à 4 000 euros. Ce montant est versé à la production, et scindé de la manière suivante: 25 % doivent être reversés par la production au compositeur de la partition musicale en complément de sa prime de commande initiale, et 75 % pour la fabrication de la musique.

Le bénéficiaire et la Sacem signeront une convention avant tout versement d'aide. L'aide sera versée à la livraison de l'œuvre sous format DVD et/ou lien vidéo et à la présentation des justificatifs des frais engagés sur la musique (contrats, factures...).

Pour déposer une demande d'aide ou gérer les demandes en ligne, le ou (les) candidat doit se connecter à son espace membres de la sacem, au cas où il ne serait pas membre, il peut le devenir en créant un lien sur le site « créateurs et éditeurs ».

Rosalie Bindika

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Début aujourd'hui de la première journée



La prestigieuse compétition africaine des clubs reprend ses droits dans la foulée de la phase finale du Championnat d'Afrique des nations. Seize équipes réparties dans quatre poules de quatre disputent la succession d'Al Ahly, le club le plus titré du continent.

La première journée de la phase de poules de la Ligue des champions débute le 12 février. Dans le groupe A, Vita club de Kinshasa recevra Simba de la Tanzanie. Le Zamalek croisera le Mouloudia club d'Alger dans le groupe D. Le 13 février, le Tout puissant Mazembe affronte CR Belouizdad d'Algérie. Dans l'autre match du groupe, les Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud recevront Al Hilal d'Omdurman (Soudan).

Dans le groupe C, Horoya AC accueille Petro Atletico d'Angola puis le Wydad athlétique de Casablanca affrontera les Sud-africains de Kaizer chiefs.

Dans le groupe D, l'Espérance de Tunis jouera contre Teungueth FC du Sénégal. Le 16 février, Al Ahly tenant du titre affrontera, dans le groupe A, El Merreikh du Soudan.

James Golden Eloué

LE BOULEVARD ÉNERGÉTIQUE

Du rêve à la réalité

Début des années 2000. Le président de la République annonce son projet de construction d'un boulevard énergétique. D'emblée, quelques Congolais n'en comprennent pas le sens. Pire, bien d'autres s'en moquent alors, parlant de mirage ou de mythe. Aux premiers, il faut rappeler ici que le « grand boulevard énergétique » projeté par Denis Sassou N'Guesso en 2003, au moment du lancement des travaux de construction du barrage d'Imboulou, visait l'électrification du pays à 90% d'ici à 2025, en mettant un accent particulier sur l'électrification rurale. Il s'agissait de faire profiter à tout le pays de l'électricité produite depuis les centrales à gaz de Djeno, les centrales hydroélectriques de Moukougoulou, d'Imboulou et de Liouesso. Aux seconds, les sceptiques, il convient, pour les sortir du doute, de leur rappeler d'où notre pays vient en matière d'électricité. Ce nécessaire rappel historique leur montrera que l'engagement du président Denis Sassou N'Guesso n'était pas un simple mirage.

D'où venons-nous ?

Premier principe de base : l'électricité ne va jamais sans eau. Énergie et hydraulique, hydraulique et énergie, voilà les deux faces de la même problématique.

Les conflits destructeurs et meurtriers qui ont frappé la République du Congo dans le courant des années 90 ont fortement endommagé les principales infrastructures énergétiques. Depuis la destruction des installations électriques de Tsiélampo (sur la route nationale n°2) et des pylônes de Moukougoulou respectivement en 1997 et 1998, le pays était dans une situation plus que chaotique. A Pointe-Noire, certaines entreprises étaient même contraintes de procéder au dégraissage de leurs effectifs en raison de la baisse d'activité. La population quant à elle faisait face à tous ces désagréments le cœur serré et avec résignation. La situation était tellement grave que, faute de fourniture en électricité, le barrage hydroélectrique du Djoué (Sud de Brazzaville) était la plupart du temps paralysé. Conséquence : l'eau potable manquait dans les principales villes du pays et de nombreux compatriotes étaient obligés de s'alimenter en eau par la débrouillardise. En 2003, le Congo ne disposait que de trois centrales hydroélectriques d'une puissance globale de 111 mégawatts. Cela représente une couverture énergétique de 25% pour tout le pays, c'est-à-dire seulement un quart des besoins réels. La centrale du Djoué, construite en 1951 et d'une puissance de 15 mégawatts, n'en délivre alors que la moitié en période des hautes eaux du fleuve Congo ; le barrage de Moukougoulou, mis en service en 1978 en prévision d'une capacité de 74 mégawatts, n'en produisait que 29 en période d'étiage de la rivière Bouenza ; enfin, la centrale à gaz de Djeno, d'une capacité de 22 mégawatts, en fournissait 20 dans le réseau de distribution de la région de Pointe-Noire. C'est donc pour apporter une réponse globale à cette situation catastrophique que le président de la République et son gouvernement ont lancé le 23 septembre 2003 l'ambitieux projet du barrage d'Imboulou, tout en promouvant d'autres projets de centrale à gaz.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

En matière d'infrastructures de production d'énergie électrique, il a été construit les centrales à gaz de la Côte Matève, qui développe une puissance de 300 mégawatts et de Djeno, d'une puissance de 50 mégawatts ; les infrastructures suivantes complètent le dispositif : des centrales thermiques pour Brazzaville et les chefs-lieux de département ont été déployées, la centrale hydroélectrique d'Imboulou avec une puissance de 120 mégawatts ainsi que la centrale hydroélectrique de Liouesso, pour une capacité de 19 mégawatts sont mises en service. Celle de Moukougoulou, dont la puissance est de 74 mégawatts, a été réhabilitée.

Les études pour la construction du barrage de Sounda, qui pourra générer jusqu'à 1000 mégawatts, sont lancées. A ce sujet, le pari semble déjà gagné ; en effet, le projet est en pleine réalisation sous forme de BOT, dans le cadre d'un contrat de concession avec une entreprise chinoise (China Roadways Twenty) déjà adjudicataire. En 2015, les lignes de transport d'électricité à travers notre pays s'étendaient déjà sur 1500 kilomètres. Pour comprendre le chemin parcouru,

il faut se rappeler qu'en 2002, ces lignes n'étaient longues que de 700 kilomètres. Le réseau a donc plus que doublé en l'espace d'une petite décennie.

Avec la mise en service, l'année dernière de la nouvelle turbine à gaz de Pointe-Noire, d'une capacité de 170MW, la production énergétique de la Centrale électrique du Congo a augmenté pour être fixée à 484MW ; cette augmentation permet ainsi d'approvisionner plus de 2 millions de ménages. La puissance électrique globale du Congo est actuellement de 650 MW. Le pays disposait jusqu'alors d'une capacité installée de 500 MW, pour une demande électrique de 600 MW. L'augmentation des capacités de la



Le barrage d'Imboulou

centrale électrique du Congo va assurément contribuer à l'amélioration de la fourniture énergétique et à la réduction des délestages dans les deux principales villes du pays. Mais du chemin reste à parcourir : il faut souligner que le taux d'électrification en milieu rural reste très faible en République du Congo, soit moins de 10%, selon les sources officielles. Alors qu'en zone urbaine le taux d'électrification est estimé à 47 %.

Pour ce qui concerne la production d'eau potable, il faut noter que plus de deux mille (2000) forages ont été réalisés à l'intérieur du pays, le Congo profond. Les zones urbaines n'ont pas été oubliées. Les pouvoirs publics ont construit une nouvelle usine d'eau à Djiri, pour l'alimentation de Brazzaville. La première usine existante a, pour sa part, été entièrement réhabilitée. De même, des quartiers et arrondissements de Brazzaville, tels que le Plateau des 15 ans, Moukondo, Ouenzé et Moungali qui manquaient d'eau potable depuis plus de vingt ans, ont maintenant accès à ce service essentiel. Il faut relever que la production d'eau dans la ville capitale est actuellement de 11.400 mètres cubes par heure pour des besoins estimés au maximum à 11.300 mètres cubes par heure. C'est dans ce contexte, fait d'efforts importants des pouvoirs publics, sous l'impulsion du président de la République que s'inscrit la visite du chef de l'Etat dans les Plateaux, plus précisément à Djambala et Lekana. Il va y procéder au lancement de la ligne électrique reliant ces deux localités. Cette ligne aura une extension vers les localités de Kébara et Lagué, également situées dans le département des Plateaux.

Dans son Message à la Nation prononcé le 23 décembre 2020, le président Denis Sassou N'Guesso avait demandé au gouvernement

d'accélérer la réalisation de deux autres infrastructures électriques importantes, à savoir les lignes Boundji-Éwo et Djambala-Lékana, avec pour objectif de les achever au premier trimestre de l'année 2021.

On note ici, comme un repère historique que l'électrification des communautés rurales figure parmi les priorités que s'était fixées Denis Sassou N'Guesso dans le cadre du boulevard énergétique. Ce projet salvateur s'exécute normalement, en dépit des tensions économiques et financières actuelles.

En termes d'avancées, outre les deux lignes susmentionnées, on peut citer : la mise en service de la ligne électrique OLLOMBO – ABALA

(16.800) mètres cubes par heure ; quant à la production d'électricité, elle a été multipliée par plus de 6, avec une puissance installée actuelle de 600 mégawatts.

Dans nos villages, grâce à la mise en œuvre de programmes et projets spéciaux tels que le Projet d'Urgence de relance et d'appui aux communautés du Congo, l'eau pour tous et le Projet d'électrification en milieu rural au Congo, des dizaines de systèmes d'adduction d'eau potable et des milliers de forages ont été réalisés ; dans le cadre de ces projets spécifiques, des centaines de kilomètres de réseaux de distribution de moyenne et basse tension, ainsi que des centaines de postes de distribution d'électricité et de branchements électriques de foyers ruraux ont été déployés. Tous ces programmes et projets se poursuivent. Ils profitent d'ores et déjà à une grande partie de nos concitoyens vivant dans les campagnes. Le boulevard énergétique est donc en pleine réalisation.

Cela étant objectivement rappelé, l'honnêteté nous oblige à dire que beaucoup reste à faire.

Que reste-t-il à faire ?

En premier lieu, la question du transport et de distribution de ces biens. En effet, l'énergie n'est pas consommée sur les sites de production ; il faut la transporter vers les points de transformation.

Cette opération est rendue difficile du fait de la défectuosité des voies d'accès à l'ensemble de la ligne. De même, une fois transformée, l'énergie transportée doit être distribuée. Or, le réseau de distribution est lui aussi extrêmement fragile ; ainsi, les postes de transformation secondaires sont vétustes ; les lignes de moyenne et de basse tension, quant à elles, datent d'une époque si ancienne que leur vétusté les rend inopérantes.

Cette situation explique les délestages récurrents que vivent malheureusement les ménages. Autre axe de progrès attendu : l'extension du transport de l'énergie dans les zones périphériques des grandes villes. Ces zones ont été loties de manière anarchique et investies par un nombre important de nos compatriotes qui y habitent malgré tout. Conséquence de cette situation : malgré les efforts consentis par l'Etat, le taux de couverture de la population en électricité n'est évalué qu'à 35% en moyenne, dont à peine 50% en zone urbaine.

Il faut dire que, de plus en plus sollicitées dans les grandes villes du pays et en zone rurale, l'eau et l'électricité restent des priorités qui concentrent les efforts et les moyens du gouvernement, dont la tâche est de régler une situation qui voit la demande de ces services largement supérieure à l'offre, malgré la bataille gagnée en matière de production, comme nous venons de le démontrer. Le transport et la distribution sont donc les nouveaux défis des pouvoirs publics pour finaliser le boulevard énergétique qui a, on vient de le voir, cessé depuis longtemps d'être virtuel. C'est cette politique cohérente, courageuse et intelligente que le président Denis Sassou N'Guesso appelle nos compatriotes à poursuivre, avec lui, pour les cinq prochaines années, afin de faire de l'énergie un des maillons essentiels de la marche plus que jamais nécessaire vers le développement.

la mise en service de la ligne Gamboma-Ongogni ; le démarrage des travaux de la ligne Boundji – Allembe ; le démarrage en perspective des travaux de la ligne Bouansa-Yamba avec l'électrification des villages Ndounga et Moukosso situés sur le parcours ; le raccordement, dans le département de la Bouenza, des localités de Mfouati et de Bokko-Songho ; l'électrification des localités de Mabombo, Bokko Songho dans la Bouenza, et de Mayeye dans la Lekoumou ;

Ainsi, le candidat Denis Sassou N'Guesso s'engage à poursuivre les efforts d'amélioration du système de production, de transport et de distribution de l'électricité ; il s'emploie également à la réalisation d'un projet ambitieux, à savoir la création d'une unité d'assemblage et de production de panneaux solaires à Oyo dans la Cuvette.

Le Congo veut également lancer, en coopération avec son voisin le Cameroun, la construction du barrage de Chollet dans le département de la Sangha. Cet ouvrage de production d'électricité pourra générer jusqu'à 600 Mégawatts. La production sera partagée entre nos deux pays, le Cameroun s'étant engagé à investir dans ce projet. Un investissement direct extérieur, venant de capitaux chinois, sera probablement disponible et permettra aux deux Etats de réaliser ce projet à haute valeur intégratrice et économique.

Plus généralement, il convient de relever que grâce au président Denis Sassou N'Guesso, le Congo a largement accru ses capacités de fourniture d'eau potable et d'électricité dans les villes et dans les villages. A titre d'illustration, et pour les villes, la capacité de production d'eau potable a été augmentée de 139% entre 2000 et 2014, passant de sept mille (7.000) mètres cubes à seize mille huit cents